



Voilà pourquoi l'extrême droite s'enracine dans le monde...

PAR MICHEL ROGALSKI / DIRECTEUR DE LA REVUE RECHERCHES INTERNATIONALES



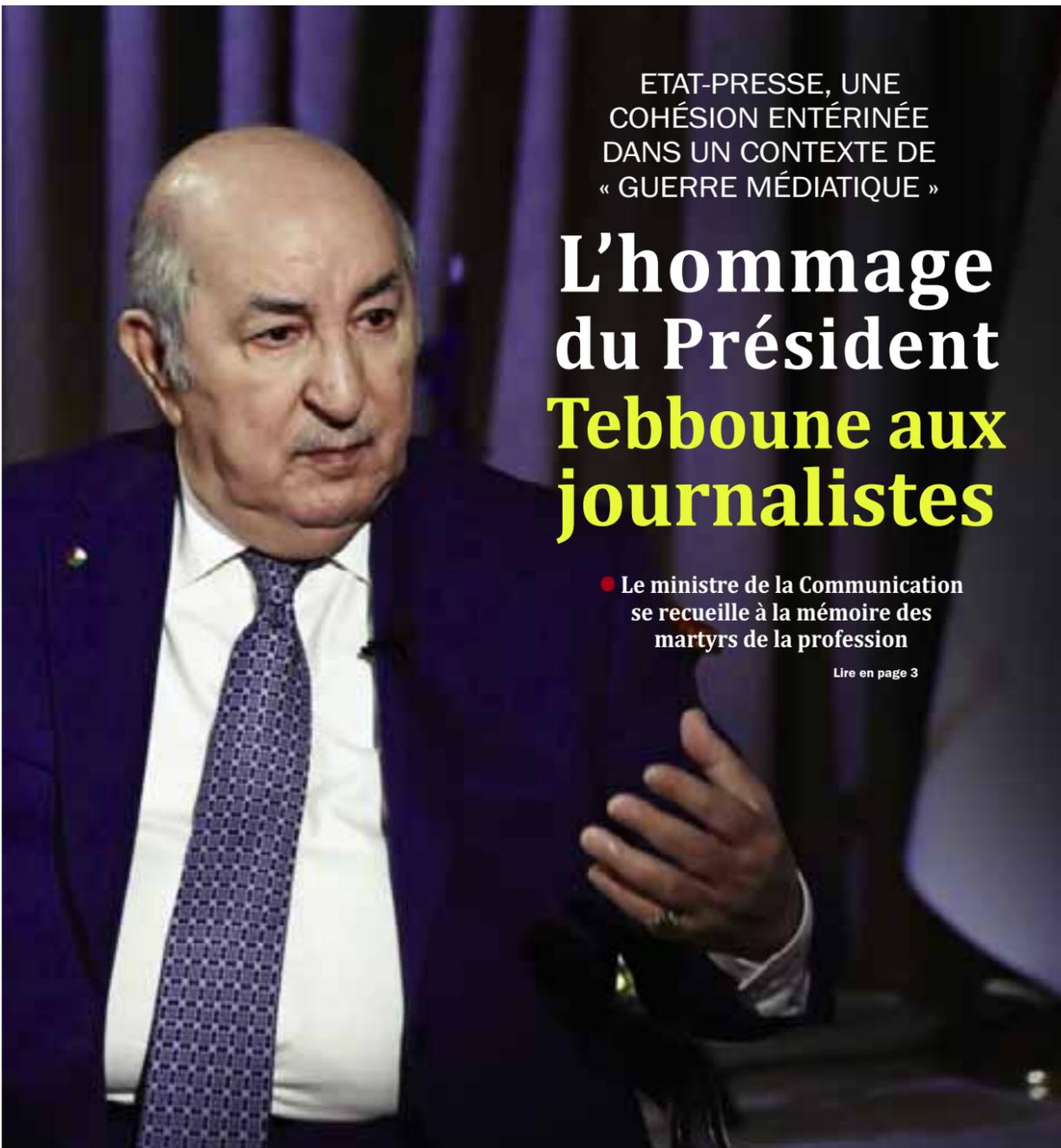
Quel avenir pour le journalisme d'investigation ?

PAR OLIVIER PIOT

PP.8.9

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 4 MAI 2023 // N°550 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI



ETAT-PRESSE, UNE COHÉSION ENTÉRINÉE DANS UN CONTEXTE DE « GUERRE MÉDIATIQUE »

L'hommage du Président Tebboune aux journalistes

- Le ministre de la Communication se recueille à la mémoire des martyrs de la profession

Lire en page 3

IL EUT UNE LONGUE CARRIÈRE AU SERVICE DE L'ÉTAT

Mohamed Seddik Benyahia, un diplomate de très haut rang

P.4



L'ÉVÉNEMENT SE TIENDRA DU 07 AU 11 MAI, AU PALAIS DES EXPOSITIONS, À ALGER

Batimatec, une vitrine pour la promotion du bâtiment

P.16



SÉNAT

Quatre ministres passent l'oral

P.16




LE PORTE-PAROLE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES :

“ L'Algérie, seul pays membre à n'avoir jamais demandé le gel des activités des institutions maghrébines ”

Lire en page 4

وزارة الشؤون الخارجية
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



Les prix des produits alimentaires marquent une progression à deux chiffres

Le panier de la ménagère coûte cher

P.6



L'ORGANISATION ALGÉRIENNE DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT SOCIAL ORGANISE AUJOURD'HUI UN CONCOURS À BOUMERDÈS

En collaboration avec la start-up scientifique de l'Université Ahmed-Bouguerra de Boumer-

dès, l'Organisation algérienne de Commerce et d'investissement social organise un concours de

l'innovation.

Le public est chaleureusement invité à y assister.

LES INSTANTANÉS DU QUOTIDIEN DE JACOB COHEN

« LES NOUVELLES JUDÉO-MAGHRÉBINES » DANS LES LIBRAIRIES DE FRANCE DEPUIS LE 29 MARS

On ne présente plus Jacob Cohen. Respect et considération. Pour son parcours, son combat et son courage.

Nous avons lu et aimé « le Printemps des Sayanim », roman dans lequel il pointait le doigt sur « les informateurs du Mossad ». Nous avons également aimé « Main-basse sur Tinghir », un livre qui raconte sous forme romanesque l'infiltration du Mossad dans la province amazighe de Tinghir, les méthodes et les objectifs des sionistes infiltrés



dans la palmeraie de Tinghir, dans le sud du Royaume, dans les accouplements de touristes et

d'hommes de culture.

Il y a quelques jours, un dernier témoignage de Jacob Cohen. Cette fois-ci, il décrit « Les Nouvelles Judéo-Maghrébines », des instantanés dans le quotidien des Maghrébines, juifs ou musulmans, en France ou au Maroc, en solo ou en s'interagissant, à l'ombre de forces aussi influentes qu'indéfinies. Florilèges de quelques situations familiales auxquelles on aimerait donner quelques éclaircissements. A lire. Absolument.

TIKTOK

LE RESPONSABLE CHARGÉ D'ÉVITER LE BANNISSEMENT DES ETATS-UNIS QUITTE L'ENTREPRISE

Alors que l'application fait face à des menaces de bannissements, Eric Han, à la tête de la branche américaine de la sécurité, est sur le point de quitter son poste. Le responsable de la branche "sécurité et confiance" américaine du réseau social TikTok est sur le point de partir, selon le média spécialisé The

Verge. Eric Han était à la tête des équipes de sécurité du réseau social chinois depuis quelques années, et avait été nommé, en décembre dernier, à la tête du "TikTok US Data Security" (USDS), une entité créée spécialement pour rassurer le gouvernement américain et négocier que l'application ne soit pas bannie du territoire. Il devrait quitter son poste à la date du 12 mai, selon deux sources proches de l'affaire et une note interne lue par le média. Le départ d'Eric Han se fait à un moment charnière pour la plateforme, alors que la grogne monte dans plusieurs Etats américains pour la faire bannir, que cela soit soumis à des conditions plus ou moins strictes ou définitivement

LE MONDE DOIT SE PRÉPARER À DES TEMPÉRATURES RECORDS PROVOQUÉES PAR EL NINO

Le phénomène météorologique El Nino a de fortes probabilités de se former cette année et pourrait faire grimper les températures jusqu'à battre de nouveaux records de chaleur, a mis en garde l'ONU mercredi. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) estime désormais qu'il y avait 60% de chances qu'El Nino se développe d'ici la fin juillet et 80% de chances d'ici la fin septembre. L'OMM a souligné que 2016 a été "l'année la plus chaude

jamais enregistrée en raison du 'double effet' d'un El Nino très puissant et du réchauffement provoqué par les gaz à effet de serre liés à l'activité humaine". Les effets d'El Nino sur les températures se font en général sentir l'année suivant l'émergence du phénomène météorologique, son impact se fera probablement plus ressentir en 2024, souligne l'OMM. "Le monde doit se préparer au développement d'El Nino", a prévenu le chef de l'orga-

LE MONDE DU CINÉMA EN DEUIL DÉCÈS DU GRAND CINÉASTE ALGÉRIEN SID ALI MAZIF

Le cinéaste Sid Ali Mazif, un grand nom du cinéma algérien, s'est éteint mardi à Alger à l'âge de 80 ans laissant derrière lui un riche legs cinématographique.

Né en 1943, Mazif a enrichi la bibliothèque du cinéma algérien en courts et longs métrages et de films documentaires, de par son expérience en tant que scénariste et ses contributions avec plusieurs réalisateurs nationaux et étrangers.

Sid Ali Mazif a embrassé une carrière dans le 7^e art en tant qu'assistant réalisateur au début des années 1960, et poursuivi ses études dans la réalisation à l'Institut national du cinéma (1964-1967) avant de rejoindre l'Office national pour le commerce et l'industrie cinématographique.

Le regretté a traité plusieurs thèmes à travers ses films liés aux diffé-



rents aspects de la vie des agriculteurs et des défis sanitaires en Algérie au lendemain de l'indépendance, et participé à la réalisation de plusieurs projets cinématographiques importants, notamment le film "Enfer à dix ans" (1968) qui met la lumière sur les conséquences de la guerre sur les jeunes enfants, outre sa contribution remarquable au film "Histoire de la révolution" (1970).

Parmi les œuvres connues du défunt pour

leur valeur artistique et dimension humaine : "Leila et les autres" (1978) "Sueur noire" (1971), "Les nomades" (1976), "J'existe" (1981) et "Houria" (1986). Il a également écrit le scénario du film "Envers du miroir" (2007) et produit "Le Patio" (2015) dans le cadre de la manifestation Constantine capitale de la culture arabe, et "Palmiers blessés".

Il a été inhumé hier, au cimetière de Sidi M'hamed à Alger.

LE LOGICIEL ESPION PEGASUS DÉCOUVERT SUR LE TÉLÉPHONE D'UNE JOURNALISTE D'INVESTIGATION DOMINICAINE

Une analyse du Security Lab d'Amnesty International a dévoilé, mercredi 3 mai, qu'un téléphone portable de la journaliste dominicaine d'investigation Nuria Piera avait été infecté par Pegasus, à au moins trois reprises en 2020 et 2021.

C'est la première fois qu'un cas d'espionnage d'une personnalité de la société civile par ce logiciel est révélé en République dominicaine. Nuria Piera est l'une des journalistes d'investigation les plus connues du pays. Elle a notamment travaillé sur de multiples dossiers de corruption et elle enquêtait juste-

ment sur des dossiers de ce genre « concernant de hauts responsables du gouvernement et des proches de l'ancien président du pays » aux dates où son téléphone a été infecté par Pegasus, précise Amnesty International dans un communiqué. L'organisation de défense des droits humains appelle les autorités dominicaines à « mener rapidement une enquête indépendante, impartiale et transparente sur la surveillance illégale ciblée des journalistes dans le pays, notamment l'attaque ciblée de Nuria Piera par l'intermédiaire de Pegasus »

PRÈS DE 500.000 PERSONNES FORCÉES À FUIR LES COMBATS AU SOUDAN

Les combats meurtriers ont forcé près d'un demi-million de personnes à fuir leur foyer au Soudan, dont 334.000 ayant été déplacées à l'intérieur

du pays et 114.000 personnes dans les pays voisins, a indiqué mardi le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Selon un communiqué de

l'ONU, le nombre le plus important des personnes déplacées a pris la direction de l'Egypte, avec près de 42.000 réfugiés, suivie par le Tchad (30.000 réfugiés), le Soudan du Sud (27.000), l'Ethiopie (9.000), la République centrafricaine (6.000) et la Libye (550). Les affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) pourraient pousser à la fuite plus de 800.000 personnes, a également averti le HCR.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ ANEP

Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 -
(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -
(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ETAT-PRESSE, UNE COHÉSION ENTÉRINÉE DANS UN CONTEXTE DE « GUERRE MÉDIATIQUE »

L'hommage du Président Tebboune aux journalistes

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, fêtée chaque 3 mai.

La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement, ainsi que de représentants de la presse nationale et internationale accrédités en Algérie.

A cette occasion, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a prononcé une allocution dans laquelle il a salué les différentes réformes en cours dans le secteur de la Communication et les efforts consentis par l'Etat pour promouvoir le secteur.

Le ministre a également réaffirmé le soutien de l'Algérie aux luttes de tous les journalistes libres et de tous ceux épris de liberté dans le monde. L'occasion a été également à la cohésion Etat-journalistes, dans un contexte qui commande d'être vigilants aux attaques médiatiques qui visent l'Algérie de manière particulière. Témoin de cette cohésion entérinée, le passage du président de la République entre les tables pour serrer la main aux journalistes. Geste hautement apprécié par la corporation. D'ailleurs, le chef d'Etat-Major, le général d'Armée Saïd Chanegriha, fera de même dans une symbolique marquante. Quand on est le premier grand pays d'Afrique, du monde arabe et du pourtour méditerranéen, quand on sera bientôt 50 millions d'habitants, quand cette population est en majorité jeune, c'est-à-dire active, inven-



tive et créative, quand on possède des ressources aussi variées qu'immenses, quand on est une force régionale et une voix qui porte à l'international, et quand on a des frontières avec neuf pays (si l'on prend en compte les frontières maritimes avec l'Italie et l'Espagne), il faut s'attendre à des coups tordus. Et c'est ce qui se passe justement. Ne perdons pas de vue que le Soudan était le plus grand pays d'Afrique, avant la partition. De là, tout devient clair dans les esprits embrouillés. A nos portes, un ennemi

invisible sous-traite les guerres et ne nous veut pas du bien. Comme chacun sait, la guerre en Ukraine ne concerne pas l'Europe, mais toute la planète. La guerre médiatique s'installe chaque jour un peu plus dans notre quotidien. Les contenus rédigés, les photos diffusées ou les vidéos mises en ligne ont remplacé les armées, et le clavier s'est substitué au soldat. Tout le reste est une question d'information et de savoir-faire dans cette nouvelle et silencieuse guerre électronique.

I.M.Amine

LUTTE CONTRE LES INCENDIES: RECENSEMENT DES PORTEURS DE PROJETS DE « DRONES »

Le ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a lancé un recensement général des porteurs de projets et innovateurs dans le domaine des « drones ». Ce recensement général est lancé en raison de l'importance des drones dans la lutte contre les feux de forêt, a annoncé la directrice des incubateurs au ministère, Nassima Arhab. S'exprimant sur les ondes de la radio chaîne I, Mme Arhab a fait savoir que « le ministère procède à un recensement général des porteurs de projets (drones) et des innovateurs en la matière ». L'intervenante a fait état de l'existence de prototypes de drones développés en Algérie pour lutter contre les incendies, conçus par des start-up, des clubs scientifiques et des universités. Ainsi, a-t-elle souligné, le ministère œuvrait à mettre en contact ces parties avec les administrations et les entreprises nationales spécialisées. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres tenue dimanche dernier le lancement d'un appel d'offre à destination des start-up pour la modernisation des outils et équipements dédiés à la surveillance du couvert végétal à travers des drones, et l'utilisation des technologies de pointe, conçues localement, pour la surveillance des espaces forestiers durant la saison estivale, et ce dans le cadres des mesures préventives adoptées pour lutter contre les feux de forêt. Par ailleurs, Mme Arhab a indiqué que la Commission nationale chargée de l'octroi du label start-up, projet novateur, et incubateur, avait enregistré depuis sa création, il y a deux ans et demi, plus de 5000 demandes de labélisation.

Y. B.

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE :

Bouslimani se recueille à la mémoire des martyrs de la profession

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, s'est recueilli, mercredi, à la place de la Liberté de la presse à Alger, à la mémoire des martyrs de la profession, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, en présence des autorités locales et des représentants de la famille de la presse. Bouslimani, qui était accompagné du wali d'Alger, Abdennour Rabhi, et de la présidente de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Nadjia Djilali, a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative comportant les noms des disparus de la scène médiatique, morts dans les moments les plus sombres qu'a vécus le pays, avant de lire la Fatiha à leur mémoire.

En marge de cette cérémonie de recueillement, le ministre a félicité la famille de la presse à l'occasion de cette journée, lui souhaitant davantage de progrès et de prospérité. Il a affirmé, à ce propos, que "l'Etat, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde un intérêt particulier au développement et à la promotion

de la presse nationale". Réitérant le soutien sans faille et l'accompagnement de l'Etat au secteur de la presse, Bouslimani a encouragé la presse nationale dans tous les domaines en lui souhaitant beaucoup de succès et de développement. «L'Etat, avec à sa tête le président de la République, accorde une grande importance à la presse», a-t-il déclaré. C'est à cet effet qu'il a évoqué l'adoption récente de la loi organique relative à l'information et l'organisation du secteur à travers des lois qui régiront les secteurs de l'audiovisuel, de la presse écrite et électronique. «Ces dernières assureront une couverture sociale aux journalistes et les protégeront avec l'obligation d'avoir un contrat de travail» a-t-il expliqué. «Nous accompagnons la presse et avons confiance en elle pour qu'elle accompagne également, de son côté, les efforts de l'Etat», a poursuivi le ministre. A cet effet, il a indiqué que la décision du président de la République de réaliser la cité médiatique « sera le plus grand exploit réalisé dans l'histoire du secteur de l'information en Algérie ».



S'agissant des médias étrangers, le ministre de la Communication a indiqué que 60 sont accrédités en Algérie et travaillent «en toute liberté», ajoutant que des demandes d'accréditation sont «reçues en continu et sont examinées avant leur validation».

I. M.

GOVERNEMENT DE TRANSITION ET CMA AUTOUR DE LA TABLE POUR OPÉRER LES RÉGLAGES NÉCESSAIRES

L'ambassadeur d'Algérie à Bamako reprend sa mission de médiation

Le Plan d'Alger est une nouvelle fois sollicité face à la crise qui bloque toute avancée et tout compromis au Nord-Mali. Depuis plusieurs mois, la quasi-totalité des groupes rebelles signataires de l'accord de paix d'Alger en 2015, et unis par la Confédération des mouvements de l'Azawad, CMA, ont suspendu leur participation aux discussions avec Bamako, pointant un doigt accusateur sur « l'absence persistante de volonté politique » des autorités maliennes.

Ceux-ci, après avoir délogé Barkhane et les Français, montrent leurs muscles. « Nous étions à terre, nous affirment un leader pro-Bamako ». Comprendre que les

loyalistes se sentent, aujourd'hui, en mesure d'en découdre militairement, avec les rebelles du Nord-Mali, si ceux-ci s'avisent à reprendre les armes. Il y a une semaine, un avion de l'armée malienne a survolé la ville de Kidal, au nord-est, contrôlée par les ex-rebelles. Ces derniers ont tout de suite dénoncé « une violation du cessez-le feu », et de son côté la mission de l'ONU au Mali s'est déclarée inquiète par ce regain de tension sur le terrain. Donc la tension est là, présente, ressentie par tous. Or c'est une bien mauvaise idée de penser pouvoir évacuer la crise du Nord par une action militaire, et Bamako est le premier à le savoir. De ce

fait, et pour apaiser les tensions et lisser les divergences, ce week-end, la médiation internationale, composée notamment de l'Algérie, principalement, et des représentants des cinq pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU, a pris une initiative pour relancer le processus de paix. Dans un communiqué, la Médiation affirme avoir présenté au gouvernement malien et aux ex-rebelles « des propositions concrètes visant à relancer l'accord pour la paix ». Le document comporte « des actions prioritaires » à mener pour que le processus redémarre. Il y a par exemple l'opérationnalisation de la commission ad hoc sur la chaîne de comman-

dement des forces armées reconstituées. C'est l'un des points sensibles.

Dans la future armée régulière reconstituée, des ex-rebelles tiennent dans l'ensemble à porter les galons qu'ils ont actuellement. La médiation internationale propose également aux deux parties un début de l'opération DDR, « désarmement, démobilisation, réinsertion », sur un premier lot de 13 000 ex-combattants sur les 26 000 convenus, d'accorder les violons sur le volet « lancement des projets de fonds de développement », ou encore la mise à jour des arrangements sécuritaires sur le cessez-le-feu.

O. F.

IL EUT UNE LONGUE CARRIÈRE AU SERVICE DE L'ETAT

Mohamed Seddik Benyahia, un diplomate de très haut rang

Diplômé en droit en 1954 de l'université d'Alger, le jeune Benyahia s'est fait remarquer sur la scène politique et s'est vu même confier d'importantes missions à l'étranger, à l'instar de la conférence de Bandung (Indonésie) en 1955...

Le diplomate et ancien ministre des Affaires étrangères, Mohamed Seddik Benyahia, tombé en martyr dans un accident d'avion tragique le 3 mai 1982, a gravé son nom en lettres d'or sur les scènes politique et diplomatique par son dévouement et son engagement au service de la paix dans le monde. Né le 30 janvier 1932 à Jijel, l'infatigable Benyahia, au parcours irréprochable, a servi l'Algérie combattante et indépendante avec abnégation et humilité dès son jeune âge, alors qu'il était encore membre et animateur de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) pendant la glorieuse Guerre de libération nationale. Diplômé en droit en 1954 de l'université d'Alger, le jeune Benyahia s'est fait remarquer sur la scène politique et s'est vu même confier d'importantes missions à l'étranger, à l'instar de la conférence de Bandung (Indonésie) en 1955, à laquelle des représentants du Front de libération nationale (FLN) avaient participé. Benyahia, alors âgé de 23 ans, faisait partie de la délégation algérienne qui comptait aussi, entre autres, Hocine Aït Ahmed, M'hamed Yazid et Abdelkader Chanderli. Après la création de l'UGEMA, les autorités coloniales avaient lancé un mandat d'arrêt



contre Benyahia et Lakhdar Ibrahimi, qui se trouvaient à l'époque à Jakarta.

SG DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Pour assurer leur protection, les dirigeants du FLN avaient déci-

dé de les affecter au bureau local du FLN en Indonésie. Par son charisme et ses compétences, le jeune militant s'est vite imposé et a gravi les échelons dans la hiérarchie de l'Armée de libération nationale

(ALN). Il était devenu le secrétaire général de la présidence du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et membre de la délégation algérienne aux négociations des Accords d'Evian en 1962. Relatant le parcours révolutionnaire et diplomatique du moudjahid Benyahia, son compagnon de lutte, Rédha Malek, avait affirmé que les réalisations du militant nationaliste ont « contribué au développement de l'histoire de l'Algérie contemporaine ».

UN NATIONALISTE INTÈGRE

Il avait également mis en avant le rôle de Benyahia dans les négociations d'Evian, soulignant ses « compétences tactiques » et son « intelligence diplomatique ». Ce « nationaliste, intègre et compétent », « fin politicien », « diplomate et juriste au talent avéré », comme qualifié par ceux qui l'ont connu, a participé à toutes les étapes de l'édification et joué des rôles déterminants tout au long de sa vie. Le défunt a ainsi assumé plusieurs postes d'ambassadeur et de ministre après l'indépendance. Il a notamment été titulaire des portefeuilles ministériels de l'Enseignement supérieur, de l'Information et des Affaires étrangères. Désigné à la tête de la diplomatie algérienne en

1979, Mohamed Seddik Benyahia était au service de la paix dans le monde.

OTAGES AMÉRICAINS EN IRAN

L'histoire retient encore aujourd'hui, 41 ans après sa disparition, son rôle dans le dénouement de la crise des 52 Américains retenus otages pendant 444 jours au siège de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, en amenant les deux parties à signer l'accord d'Alger le 19 janvier 1981. Le ministre des Affaires étrangères poursuivait sa mission de paix et s'était engagé, quelques mois après l'affaire des otages américains, dans le conflit irako-iranien, voulant à tout prix mettre un terme à une longue guerre dévastatrice. Après avoir échappé à la mort dans un accident d'avion en 1979 au Mali, il succombera, avec 13 autres cadres du ministère, le 3 mai 1982, dans un autre crash de l'appareil qui le transportait en direction de l'Iran, où il était en mission de médiation dans le conflit frontalier entre Téhéran et Baghdad. Le martyr du devoir et de la diplomatie algérienne et mondiale demeurera une personnalité exemplaire qui a voué sa vie au service de son pays en tant que militant, moudjahid et fin négociateur, mais aussi pour la paix dans le monde. **APS**

ABDELMADJID ZAËLANI, PRÉSIDENT DU CNDH

«L'équilibre entre liberté et responsabilité dans le travail journalistique est primordial »

A la veille de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Abdelmadjid Zaïlani, a mis l'accent sur «l'enjeu que représente l'équilibre entre liberté et responsabilité dans le travail journalistique», soulignant «l'importance de la formation à la promotion des droits et des libertés». En outre, le même responsable a indiqué, ce mardi, à l'occasion d'un atelier de formation interactif sur «les médias et les

droits de l'homme», à Alger, qu'il faudra «assurer un équilibre entre liberté et responsabilité qui constitue la garantie des droits et des libertés à laquelle la liberté d'expression constitue un fait office de base de tous les droits de l'homme.» Ajoutant : «L'émergence des technologies numériques et la libre circulation de l'information via Internet suscitent une bonne réflexion sur l'accent mis sur la liberté d'expression en tant que moteur et catalyseur de la jouissance de tous les droits de l'homme.» Comme mesures pour faire face aux fake-news, Abdel-

madjid Zaïlani a indiqué que «l'Algérie a pris des mesures pour faire face au phénomène de la diffusion d'informations trompeuses via Internet, car la situation turbulente oblige les autorités à prendre les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre public et la sécurité des personnes». Et d'ajouter qu'il est «nécessaire de créer un équilibre bénéfique entre liberté d'expression et responsabilité.» C'est pourquoi, le président de la CNDH considère que «le journaliste doit séparer le bon grain de l'ivraie dans les reportages internationaux montés sciemment

pour nuire à la réputation des pays, même s'il ne s'agit que de reportages». Pour sa part, le professeur Mohamed Yakoubi a souligné «la nécessité d'accélérer le train de la numérisation afin que nous ne nous sentions pas isolés» et que «les journaux papier s'adaptent au développement numérique pour assurer leur survie», a-t-il mis en exergue en poursuivant : «Il est nécessaire, à l'avenir, qu'un journaliste allie compétence et savoir-faire pour mettre fin aux abus liés à la violation de la vie privée et des données personnelles.» **R. N.**

COOPÉRATION ALGÉO-ALLEMANDE : DES PARLEMENTAIRES BAVAROIS À ALGER

Une délégation parlementaire germano-bavaroise, conduite par Thomas Kreuzer, chef du groupe parlementaire du parti Union sociale chrétienne en Bavière, est arrivée, hier à Alger. Elle a été accueillie au salon d'honneur de l'aéroport international Houari Boumediène-Alger par Salim Merah, président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN). La délégation allemande séjournera en Algérie jusqu'au vendredi 5 mai. Elle s'entretiendra avec le président de la commission des affaires étrangères et des représentants des groupes parlementaires, et recevra des membres du gouvernement. **Y. B.**

LE PORTE-PAROLE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES :

L'Algérie, seul pays membre à n'avoir jamais demandé le gel des activités des institutions maghrébines

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a affirmé, mardi, que « l'Algérie est le seul membre de l'Union du Maghreb arabe (UMA) à n'avoir jamais demandé le gel des activités des institutions maghrébines, contrairement aux allégations du Secrétaire général de cette institution maghrébine, dont le mandat est arrivé à terme ». « Les bévues médiatiques du Secrétaire général sortant de l'Union du Maghreb arabe n'en finissent pas. Par ses impairs, le SG dont le mandat est arrivé à terme, tente vainement de tromper l'opinion publique maghrébine et de traves-

tir les faits en imputant la responsabilité du blocage de l'édification maghrébine à l'Algérie, seul membre de l'Union à avoir ratifié tous les accords conclus dans le cadre de l'Union du Maghreb arabe depuis sa création, avec son soutien inconditionnel aux activités de toutes les institutions maghrébines et à ses projets économiques, sociaux et culturels, et à n'avoir jamais demandé le gel des activités des institutions maghrébines », a déclaré le porte-parole. Et d'ajouter que « l'ancien Secrétaire général prouve une nouvelle fois, par ses sorties médiatiques tendancieuses et condamnables, qu'il n'est pas à la hauteur de la respon-

sabilité et de la confiance placée en sa personne, lui qui, par ses déclarations fallacieuses et ses agissements illicites, prend des positions aux antipodes des principes et objectifs de l'organisation maghrébine, tout en prétendant à tort être encore à la tête de son Secrétariat général fictif ». Et de conclure en affirmant que « l'Algérie demeurera attachée à sa forte volonté de réformer le processus d'édification de l'Union maghrébine et de réaliser les attentes légitimes de ses peuples qui aspirent à l'activation de l'action maghrébine sur des bases claires et fédératrices sans préalable aucun ». **Y. B.**

Environ un million d'élèves inscrits dans plus de 18.000 établissements d'enseignement coranique

Le ministre qui fait part de l'exploit réalisé par l'Algérie qui a réimprimé le Saint Coran Rodouci, a réitéré l'importance accordée par l'Etat algérien au Livre saint. Il a rappelé que le saint Coran en braille est aujourd'hui disponible, ce qui constitue, selon lui, un exploit dans l'histoire de l'Algérie nouvelle...

L'Algérie compte plus de 18.000 établissements d'enseignement du Saint Coran auxquels sont inscrits environ un (1) million d'élèves, a déclaré mardi dernier à Constantine le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi. L'Algérie compte plus de 18.000 établissements d'enseignement coranique (zaouias, écoles et classes coraniques, entre autres) qui accueillent environ un million d'élèves, a indiqué le ministre, qui était accompagné du président du Haut Conseil islamique (HCI) Bouabdallah Ghlamallah, à l'ouverture d'un séminaire internationale sur "L'école des lectures du coran (Qiraate) de l'occident islamique, sa transmission, ses caractéristiques et sa diffusion à travers le monde islamique", organisé à l'Université des Sciences islamiques Emir Abdelkader. Dans ce cadre, Youcef Belmehdi a indiqué que durant le mois de Ramadhan, environ 50.000 élèves des quatre coins du pays ont participé aux concours du saint Coran organisés à cette occasion, ce qui reflète, a-t-il estimé, l'attachement des Algériens aux concepts et aux fondements islamiques. Cinquante (50) wilayas disposent d'instances de récitation du Saint Coran (un vivier en matière d'enseignement coranique en Algérie), chacune, a ajouté le ministre, dispose entre 5 à 25 membres



dont certains maîtrisent les dix lectures du Saint Coran. Mettant l'accent sur la complexité de l'opération de maîtrise des 10 lectures du Saint Coran, M. Belmehdi a indiqué que durant l'ère coloniale et en dépit de la répression et la pression, des Oulémas algériens se concentraient pour perfectionner ces 10 lectures et parvenaient à le faire notamment dans les montagnes de Challata (Béjaia), entre autres. Rappelant le rayonnement de l'Algérie sur la région africaine, notamment s'agissant de la transmission

des différents domaines de la science dont les connaissances islamiques, le ministre a indiqué que "notre pays continue à constituer une source de Savoir et de Sciences", la preuve, a-t-il ajouté, "beaucoup de savants et Chouyoukh de l'Orient et de l'Occident se hâtent pour y venir". Le ministre qui fait part de l'exploit réalisé par l'Algérie qui a réimprimé le Saint Coran Rodouci, a réitéré l'importance accordée par l'Etat algérien au Livre saint, a rappelé que le saint Coran en Braille est aujourd'hui disponible, ce qui

constitue, selon lui, un exploit dans l'histoire de l'Algérie nouvelle qui évolue dans le rassemblement loin de toute forme d'extrémisme ou d'exclusion. Le lecteur électronique du saint Coran de l'Algérie compte plus de 15.000 étudiants et étudiantes de 80 pays du monde, a ajouté le ministre qui a mis l'accent sur l'importance de ce séminaire qui vient consolider les efforts déployés par l'Etat algérien en la matière. Dans ce cadre, M. Belmehdi qui a rappelé les différents concours organisés par l'Algérie pour pro-

mouvoir le domaine de lecture, de récitation et d'apprentissage du saint Coran a indiqué que l'Algérie a participé à 60 concours internationaux du saint Coran et a été classée 20 fois première, 20 fois 2ème et 20 fois 3ème, ce qui traduit l'intérêt accordé par les Algériens à ce domaine sacré qui constitue, selon lui, "notre oxygène, notre passé et notre devenir". Le ministre qui est revenu sur les contributions des Oulémas algériens en matière d'apprentissage de récitation et de l'exégèse "tafsir" du saint Coran comme Abdelhamid Benbadis, Taher Oubaidi, et Sidi Abdelkader Othmani, entre autres, a salué les exploits réalisés par les chercheurs et professeurs en Sciences islamiques qui oeuvrent à faire répandre les connectés islamiques ici et ailleurs. Il a, dans ce cadre, salué le comité scientifique de ce séminaire auquel prennent part des chercheurs et enseignants de plusieurs pays du monde arabe, d'Afrique et des USA également en plus de chercheurs de différentes universités du pays et qui sera marqué par la présentation d'une quarantaine d'intervention et de recherche sur le thème de l'école des lectures du saint Coran dans l'occident islamique. De son côté, le président du Haut Conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah, a fait part dans son intervention de l'importance de ce thème qui constitue une "opportunité" pour faire valoir son efficacité de la lecture du saint Coran dans l'éducation des peuples, a appelé les participants à approfondir les recherches sur ce sujet au service de l'Islam dans le monde. Au cours de la cérémonie d'ouverture du séminaire (de 2 jours), des participants, dont Abdelatif Bouazizi, recteur de l'université Zeitouna (Tunisie) et Cheikh Hassan Borso du Sénégal ont été honorés. Le ministre s'est rendu, au cours de sa visite à Constantine, aux chantiers des vieilles mosquées Arbaine Chérif et Sidi Lakhdar dont les travaux de réhabilitation tirent à leur fin, puis au centre culturel islamique Abdelhamid Benbadis de la nouvelle ville Ali Mendjeli, entre autres.

APS

Coup d'envoi à Alger de la phase éliminatoire de la marche des facteurs

Malgré la révolution Internet des deux dernières décennies, les facteurs continuent de distribuer le courrier à pied dans plusieurs pays du monde. Cependant, même s'ils ne suivent pas à la lettre l'itinéraire tracé, les facteurs livrent le courrier qui leur est confié tous les jours. En Algérie, la traditionnelle marche des facteurs est restée intacte. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Karim Bibi Triki, a donné lundi, 1er mai, à Alger, le coup d'envoi de la phase éliminatoire de cette marche qui se déroule en même temps au niveau de tous les chefs-lieux de wilayas. Organisée par Algérie Poste à l'occasion de la Journée internationale des travailleurs, la traditionnelle marche des facteurs, dont le coup de starter a été donné à 8h30 au niveau de la Grande Poste d'Alger, a ras-

semblé quelque 150 facteurs de la wilaya relevant de trois catégories (sénior, féminines et vétérans). Les participants à cette compétition sportive ont ainsi arpenté les principales artères de la capitale en passant par la rue Asselah Hocine, le Square Port Said, la rue Larbi Ben M'hidi, pour franchir enfin la ligne d'arrivée à la Grande Poste. Les trois premiers facteurs de chaque catégorie ont été primés lors d'une cérémonie organisée au niveau du parvis de la Grande Poste en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, du directeur général d'Algérie Poste, ainsi que de représentants des autorités locales. Les femmes participantes à cette épreuve ont reçu leurs prix sous des applaudissements en signe d'encouragement à l'intégration de la gent féminine dans ce corps. Les trois

lauréats de chaque catégorie participeront à la grande finale prévue pour le début du mois de juillet prochain. M. Bibi Triki a rendu, à cette occasion, un hommage à l'ensemble des employés du secteur de la Poste et des Télécommunications, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des travailleurs, les appelant à redoubler d'efforts afin de fournir un service public de qualité. De son côté, le directeur général d'Algérie Poste, M. Louai Zaidi, a remercié les travailleurs de l'entreprise qui n'ont de cesse de renouveler leur engagement et détermination à perfectionner et moderniser les services postaux de manière à fournir des prestations à la hauteur des attentes et exigences du citoyen à travers l'ensemble du territoire national.

Y. B.

Trafic de stupéfiants en milieu scolaire : démantèlement d'un réseau criminel spécialisé

Les services de la Sûreté nationale ont procédé récemment au démantèlement d'un réseau criminel composé de 12 individus originaires d'un pays voisin qui se livrait au trafic des stupéfiants en milieu scolaire en Algérie, a révélé, mardi, le chef de l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication

(OCLCTIC) à la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le Commissaire divisionnaire Bachir Said. Intervenant lors d'une conférence scientifique abritée par l'École supérieure de la police à Châteauneuf à Alger, sur le « rôle de l'information sécuritaire pour faire face aux défis géopolitiques en Algérie », le même responsable a indiqué que les services de

la Sûreté nationale ont procédé au « démantèlement d'un réseau criminel, dont les éléments sont originaires d'un pays limitrophe et qui se livrait au trafic des stupéfiants en milieu scolaire, ciblant particulièrement les élèves des écoles primaires, estimant que ces actes criminels sont « un grave précédant que vit notre pays ». Après d'intenses investiga-

tions, les individus impliqués dans ce crime ont été identifiés et le réseau a été démantelé, à travers l'arrestation de 12 individus qui portent la nationalité d'un pays voisin connu », a fait savoir le même responsable qui ajoute que « Interpol a été contactée et tous les renseignements indispensables ont été fournis....»

R. N.

LES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES MARQUENT UNE PROGRESSION À DEUX CHIFFRES

Le panier de la ménagère coûte plus cher

En mars 2023, la croissance des prix des produits manufacturés était de 7,2% et celle des services de 3,1%. L'ONS ne donne cependant pas de détails sur les hausses enregistrées par catégories de produits au niveau national, relevant de légères baisses pour certains produits entre février et mars 2023...

L'indice annuel des prix fondé sur le panier de la ménagère a grimpé en Algérie. Selon la dernière note de conjoncture de l'Office national des statistiques (ONS), l'indice général des prix à la consommation au niveau national a enregistré une hausse de 1,9% par rapport au mois de février, alors que les prix des biens alimentaires ont augmenté de 3,1% en un mois. En une année, les prix des produits alimentaires se sont hissés au dessus de 13,94%, alors que de mars 2022 à mars 2023, la variation globale (pour l'ensemble des produits) a atteint 10,16% et que d'inflation avait grimpé à 9,79%. Au niveau de la capitale, ce taux est de 9,76% pour une variation des prix de 10,09% selon la même source qui relève une hausse de 2,1% pour l'indice brut des prix à la consommation à Alger par rapport au mois précédent, soit une variation proche de celle observée au même mois de l'année écoulée (1,9% en mars 2022 par rapport à février 2022). Cependant, cette augmentation est plus importante que celle inscrite en février par rapport à janvier 2023 (1,1%). Une croissance induite essentiellement par l'évolution des prix des biens alimentaires avec plus de 3,6%. Ce sont les produits agricoles frais



qui on le plus été marqués par la variation des prix entre février et mars comme le souligne l'ONS dans sa note. «Les prix des produits agricoles frais se distinguent par une augmentation sensible de 6,1%», indique le document en question. Ainsi, les prix des légumes ont augmenté de 31,2% et ceux de la pomme de terre de 3,1% pour la pomme de terre. Parallèlement, les prix des produits alimentaires industriels ont été marqués par une augmentation de 0,8%, cette

tendance concerne essentiellement les boissons non alcoolisées (+7,9%) et les autres produits alimentaires dont le taux est de moindre ampleur (+2,7%). Même tendance du côté des prix des biens alimentaires industriels, lesquels ont affiché un taux de plus 0,8%, induit essentiellement par la croissance des prix des boissons non alcoolisées (de 7,9%) et celle des autres produits alimentaires (2,7%). Les prix des produits manufacturés ont affiché

une variation positive 1,1%. L'évolution a été beaucoup plus importante en une année. En effet, au mois de mars 2023 et par rapport au même mois de l'année 2022, les prix à la consommation ont augmenté de 10,1%. Le rythme d'inflation annuel (avril 2022 à mars 2023 / avril 2021 à mars 2022) a atteint, par ailleurs, 9,4%. Globalement, en mars 2023 et par rapport à mars 2022, la croissance des prix des biens alimentaires est de 14,9%. Les produits agri-

coles frais ont enregistré une évolution de 24,8% avec plus 46,4% pour la viande et abats de mouton et plus de 43,2% pour les fruits. Les produits alimentaires industriels ont observé un accroissement de 5,3% avec plus de 12,4% pour le lait et ses dérivés. Du côté des produits manufacturés non alimentaires et services, les prix ont affiché un taux de plus 1,1%, contre une légère hausse de 0,1% pour les services. En mars 2023 et par rapport au même mois de l'année précédente, la croissance des prix des produits manufacturés était de 7,2% et celle des services de 3,1%. Toutefois, l'ONS, qui ne donne pas de détails sur les hausses enregistrées par catégories de produits au niveau national, relève de légères baisses pour certains produits entre février et mars 2023. Et ce, avec des taux de 0,6% pour les fruits et de 0,3% pour la viande et abats de bœuf. Ce qui reste insignifiant par rapport à toutes les hausses observées, lesquelles, faut-il le noter, sont loin de refléter le niveau réel des prix. Les ménages l'ont d'ailleurs chèrement payé pendant le mois de Ramadhan. Cela pour dire que les différents indices sous-estiment largement le niveau de l'inflation ressentie et subie par les citoyens.

Y. S.

LAZIZ FAID, MINISTRE DES FINANCES :

«La fiscalité ordinaire doit couvrir les dépenses salariales à court terme»

Le ministre des Finances, Laziz Faïd, a affirmé, mardi à Alger, que la fiscalité ordinaire devrait couvrir les dépenses salariales à court terme et les dépenses de fonctionnement à moyen terme, insistant sur l'accélération de la numérisation du secteur.

«Il est inconcevable de continuer sur cette voie où la fiscalité ordinaire n'est pas en mesure de couvrir les salaires des fonctionnaires», a-t-il précisé, lors d'une visite d'inspection aux services extérieurs des Directions générales des impôts (DGI) et du Domaine national (DGDN). «Il faut consentir de gros efforts pour remédier à cette situation à court terme et parvenir, à moyen terme, à couvrir les dépenses de fonctionnement», a-t-il estimé.

Rappelant «la tendance haussière des dépenses enregistrée ces dernières années, l'objectif étant l'amélioration du pouvoir d'achat des fonctionnaires», M. Faïd a indiqué que la hausse des dépenses à 1200 mds DA entre 2020-2024 implique «l'optimisation du recouvrement fiscal».

Dans ce sillage, le ministre a affirmé avoir ordonné à la directrice générale des impôts de faire de cette année, «celle de l'impôt sur la fortune», soulignant que «l'évasion et la fraude fiscales sont devenues un phénomène national à combattre». Au niveau de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) relevant de la DGI, le ministre des Finances s'est enquis des résultats obtenus depuis le

lancement du processus de numérisation, notamment des services de télé-déclaration et du e-paiement.

A ce propos, le ministre a révélé que cette direction représentait près de 80% des recettes fiscales y compris la fiscalité pétrolière et 60% de la fiscalité ordinaire, mettant l'accent sur la nécessité de mobiliser les ressources de la fiscalité ordinaire, car «le budget de l'Etat en a besoin».

Au niveau du Centre des impôts de la commune de Bab Ezzouar, deuxième étape de sa visite, M. Faïd a souligné l'importance d'assurer les prestations «rapidement et efficacement» et d'accélérer la réalisation des projets de réforme et de modernisation des services fiscaux pour «atteindre les plus hauts niveaux de qualité et d'efficacité dans la prestation des services fiscaux». Il a aussi appelé à revoir le contrôle fiscal à travers l'activation des équipes de contrôle

sur le terrain. Il ne faut pas se contenter du travail administratif si on veut lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, a-t-il dit. Le ministre des Finances a ensuite inspecté la Direction régionale du domaine national à Alger et la Direction du cadastre et de la conservation foncière dans l'est de la wilaya d'Alger, où il s'est enquis de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de dématérialisation des prestations, notamment via la plateforme «El Akar».

M. Faïd a fait observer qu'il restait seulement cinq (5) mois sur le délai de six (6) mois fixé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la numérisation du Domaine national, des Impôts et des Douanes, d'où la nécessité de «redoubler d'efforts pour concrétiser le programme de numérisation». A cet égard, le ministre a souligné l'impératif de permettre aux citoyens à travers toutes les wilayas de retirer les

documents fonciers dans «les meilleurs délais possibles», jusqu'à l'achèvement du processus de numérisation, qui vise à «améliorer la gestion du Domaine national» et à «conférer davantage de transparence aux opérations foncières».

Le ministre a, par ailleurs, indiqué avoir signé, lundi, une charte de déontologie visant à améliorer les performances des fonctionnaires du secteur, ajoutant que «le travail est en cours pour élaborer des contrats définissant des objectifs professionnels pour chaque responsable et fonctionnaire, à l'aune desquels seront évaluées leurs performances». Il a, dans ce contexte, mis l'accent sur leur formation. Le ministre a également rappelé la décision prise il y a quelques jours relative à l'ouverture des candidatures aux postes supérieurs au niveau des services du ministère, dans un souci de «transparence dans les nominations».

R. E.

Secteur de la Pêche : installation d'un groupe de travail multisectoriel

Un groupe de travail multisectoriel a été installé récemment au niveau du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques en vue de promouvoir et d'étendre la protection sociale à tous les professionnels du secteur, a indiqué ce mardi un responsable au ministère. Suite à la dernière réunion du Conseil des ministres, le ministère de la Pêche et des Production

halieutiques a installé un groupe de travail multisectoriel comprenant ses représentants et ceux du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, du ministère des Finances et du Service national des gardes-côtes, ainsi que des représentants de la Chambre nationale de pêche et d'aquaculture (du côté des professionnels), a déclaré à l'APS le chargé d'études et de synthèse (CES) au ministère de la Pêche, Mejdoub Benali. Après ses premières réunions, le groupe de travail multisectoriel a tracé une feuille de route visant essentiellement à renforcer la protection sociale des pêcheurs, en tenant compte de leurs spécificités professionnelles, et à l'étendre à tous les métiers de la pêche, selon le responsable.

R. E.

Tipasa : le dispositif de lutte contre les feux de forêt renforcé

Les broussailles et le sous-bois sont des combustibles qui en présence de l'oxygène et d'une étincelle forment le triangle de feu. D'où l'augmentation du risque de survenance d'incendie en forêt...

La wilaya de Tipaza veut développer les mouvements des populations rurales dans les zones rurales enclavées. Récemment, le directeur des travaux publics avait donné les délais de réception de certains nombre de projets inscrits depuis 2020, qui permettent aussi de développer les activités économiques dans cette partie déshéritée de la wilaya.

L'Etat avait alloué une enveloppe financière estimée à 545 milliards de centimes pour la réalisation de ces axes routiers ruraux. Certains observateurs craignent la réévaluation des montants des marchés comme à l'accoutumée dans la wilaya dans ces zones reculées et l'absence des contrôles techniques qui passent outre les critères exigés dans les fiches techniques. En plus de l'éloignement, lors de la saison hivernale, les écoliers et leurs familles souffrent dans leurs déplacements. Ces projets avaient été bien accueillis par les habitants des zones rurales. Il n'en demeure pas moins que ces chemins permettent une fluidité dans les mouvements. Dans un autre registre, et l'approche de l'été, la conservation des forêts à Tipasa tente de faire



bouger les choses pour faire face aux incendies de forêt. Elle vient de recenser une dizaine d'incendies à travers le couvert végétal de la wilaya. Un bilan exceptionnel pour une saison printanière où d'ordinaire le phénomène de dessiccation de la végétation est quasiment inexistant. Une situation qui laisse planer un grand risque pour l'été. «Parmi la dizaine d'incendies, le plus important s'est déclaré dans une forêt à Bourkika et a décimé 3,5 hectares. Le reste sont de petites

parcelles parties en fumée, dont 40 ares, respectivement à Damous et Gouraya», énumère la conservatrice principale Amel Mokrani, cheffe de service du service de la protection de la faune et de la flore à la conservation des forêts de Tipasa. Selon elle, l'intervention rapide des forestiers et des équipes de la Protection civile a évité que les incendies survenus en mars et avril ne se propagent davantage. «D'habitude, même au mois de juin, le risque d'incendie n'est pas

important du fait que la végétation est encore gorgée d'eau. Mais cette année et à cause du manque de pluies, le mois de mars a anticipé la dessiccation, notamment en ce qui concerne la broussaille et les sous-bois», remarque la même interlocutrice. Et d'expliquer : «Les broussailles et le sous-bois sont des combustibles qui en présence de l'oxygène et d'une étincelle forment le triangle de feu. D'où l'augmentation du risque de survenance d'incendie en forêt.» **R. R.**

LE WALI DE DJELFA LE SOULIGNE :

«Le travail est une valeur essentielle pour construire une économie moderne»

Dans le cadre la célébration de la Journée mondiale du travail, qui coïncide avec le 1er mai de chaque année, le wali de Djelfa, Amar Ali Ben Saâd, a présidé une réunion au siège de la wilaya avec les cadres syndicaux et les représentants des travailleurs pour exprimer leur gratitude envers les travailleurs qui contribuent au développement de l'Algérie. Selon un communiqué de la wilaya, le wali a donné le coup d'envoi de la course des facteurs et un match de

football entre les travailleurs de la wilaya et ceux des daïras et un défilé sportif des enfants des travailleurs ont été organisés, et les lauréats de la rencontre de football et de la course des facteurs ont été honorés. Quant à l'actuel siège de la wilaya, il a abrité une cérémonie en l'honneur des travailleurs et des anciens cadres syndicaux en signe d'encouragement et de gratitude pour leurs efforts tout au long de leur parcours professionnel. Le wali n'a pas

manqué d'évoquer dans son allocution «les acquis réalisés dans le monde du travail grâce à la sage politique du Président de la République et de mettre l'accent sur la préservation de la dignité du citoyen», valorisant «l'effort et s'appuyant sur le travail comme une valeur essentielle pour construire une économie moderne et forte avec l'aide des Algériennes et des Algériens à la lumière du changement que connaît la nouvelle Algérie.» **R. R.**

Touggourt : aménagement de six mini-zones d'activités

Six (6) nouvelles mini-zones d'activités seront prochainement aménagées à travers la wilaya de Touggourt dans le but de développer l'offre foncière destinée aux porteurs de projets d'investissement dans le cadre des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat, selon la direction de l'Industrie. Il s'agit de deux (2) mini-zones d'activités de dix (10) hectares (ha) totalisant 104 parcelles de terrain chacune au chef-lieu de wilaya, ainsi que d'un espace similaire de trois (3) ha d'une capacité de 33 parcelles de terrain, situé dans la commune d'El-Hadjira, a-t-on précisé. Les opérations d'aménagement en cours d'exécution sont axées autour de travaux de viabilisation, en plus de l'installation de l'éclairage public et du raccordement de ces espaces aux réseaux divers (AEP, électricité, gaz naturel et assainissement). D'autres opérations ont été lancées

récemment pour aménager trois (3) mini-zones d'activités réparties sur les communes de Sidi-Slimane, Taïbet et Témachine, s'étendent chacune sur une superficie de 5 ha avec un total de 47 lots de terrain, a-t-on également fait savoir. La direction de l'industrie a enregistré à ce jour au moins 513 demandes d'assiettes foncières destinées à l'investissement au niveau des zones précitées, susceptibles, une fois opérationnelles, de contribuer à l'effort de promotion de l'investissement dans la région. S'agissant de l'assainissement du foncier industriel non-exploité, une superficie globale de 50 ha a été récupérée, a indiqué la même source. Pour satisfaire les besoins des investisseurs, la zone industrielle qui s'étale sur 212 ha au chef-lieu de wilaya, a bénéficié d'un transformateur électrique de 30/60 kilovolts, a-t-on signalé.

Fuites dans les canalisations d'eaux usées à Ouargla: le wali ordonne la résolution du problème

Selon une vidéo qui circulait sur les réseaux sociaux montrant des fuites dans les canalisations d'eaux usées, le wali d'Ouargla, Mustapha Aghamir, a effectué une visite de terrain au niveau de la station de pompage des Douanes 1, dans la commune d'Ouargla, pour le suivi technique du processus de prélèvement et de pompage des eaux usées afin de trouver la solution appropriée aux préoccupations soulevées, a indiqué le cellule de communication de la

wilaya. Selon la même source, le wali s'est rendu aux stations de pompage d'eaux usées de Saïd Atba, d'El Charkia, dans la commune d'Ouargla, de Saïd Atba et d'Aïn Moussa, dans la commune de Sidi Khouiled, et inspecté le site de collecte des eaux usées pour leur transport en vue de leur drainage. Dans ce contexte, le premier responsable de l'exécutif de la wilaya d'Ouargla a tenu une réunion de proximité avec les citoyens afin de

«s'enquérir de leurs préoccupations qui sont principalement liées à l'approvisionnement en eau potable du quartier Zianya et à l'état des canalisations d'eaux usées qui ont un impact négatif sur le citoyen, la santé et l'environnement». Pour remédier à cette déplorable situation, le wali a ordonné de «mobiliser tous les moyens matériels et humains disponibles afin de préserver l'environnement et la santé publique».

R. R.

L'Etat mise sur l'agriculture saharienne pour la réalisation de la sécurité alimentaire

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a souligné lundi dernier à El-Oued que "l'Etat mise sur le développement de l'agronomie saharienne dans le Sud pour la réalisation de la sécurité alimentaire". "L'Etat mise, pour atteindre la sécurité alimentaire, sur le développement de l'agronomie saharienne dans les régions du Sud du pays aux importantes potentialités contribuant à satisfaire les besoins du marché national en fruits et légumes", a affirmé le ministre lors de l'inspection d'un entrepôt de céréales et légumes secs de la commune de Trifaoui en marge des festivités commémoratives officielles de la Journée internationale des travailleurs. M.Henni a, sur site, suivi un exposé succinct sur le secteur agricole de la wilaya, l'Office national interprofessionnel des céréales et légumes secs, sur l'unité des entrepôts frigorifiques de la Méditerranée (Frigo-Medit) et le secteur des forêts de la wilaya d'El-Oued. L'on relève ainsi que la wilaya d'El-Oued dispose de trois points d'entreposage des céréales et légumes secs d'une capacité de stockage de 350.000 quintaux, dont le premier d'une capacité de 320.000 QX dans la commune de Trifaoui, le second de 5.000 QX dans la commune de Benguecha, daïra de Taleb Larbi, et le dernier de la commune d'El-Oued offrant une capacité de stockage de 25.000 QX. Le ministre a également suivi un exposé sur le projet de réalisation d'un entrepôt de céréales et légumes secs dans la localité de Douilet, commune de Benguecha, implanté sur une superficie de six (6) hectares et d'un autre sur le programme de développement et l'adaptation des semences agréées. Le programme de développement et de recherche scientifique de la Coopérative des céréales et légumes secs de la wilaya d'El-Oued prévoit également d'autres projets à concrétiser, dont l'exploitation de l'énergie solaire dans le dessalement des eaux à réutiliser dans l'irrigation agricole, l'utilisation des ressources biologiques (bactéries) dans le développement du poids-chiche, selon les explications fournies à la délégation ministérielle.

APS

Voilà pourquoi l'extrême droite

Aujourd'hui l'extrême droite s'empare le plus souvent du pouvoir par la voie électorale.



PAR MICHEL ROGALSKI
Directeur de la revue
Recherches
internationales

Les putschs des colonels grecs ou des généraux brésiliens ou argentins remontent aux années soixante. Les idées de cette nébuleuse multiforme ont progressé au point de l'autoriser à penser à des alliances pour accéder au pouvoir qui devient son objectif affirmé.

UN VISAGE MODERNISÉ ET DES STRATÉGIES DIVERSES

Quel que soit son visage, l'extrême droite, presque toujours xénophobe, se nourrit des peurs, des frustrations et des précarités générées et alimentées par la crise. Elle progresse sur des sociétés fragilisées dont les repères et les valeurs sont heurtées. Les gros bataillons ne viennent plus en Europe des groupuscules violents ou paramilitaires et souvent nostalgiques du nazisme qui, tolérés

procher des formes les plus extrêmes.

L'évolution du parti conservateur britannique ou du parti républicain sous l'influence de Trump illustre ce type de dérive qui ouvre un champ des possibles pour l'extrême droite. Les stratégies seront diverses. Pour certains une posture d'alliance avec la droite conservatrice sera privilégiée et permettra une participation au pouvoir. Des partis de droite radicale, autrefois à la marge des scrutins électoraux, et réputés « infréquentables », deviennent désormais, par leur progression fulgurante, nécessaires à d'une droite plus classique pour exister électoralement. Pour d'autres, faute d'avoir réussi à se rendre fréquentable, la perspective tracée sera celle de la déstabilisation du système politique perçu comme obstacle à toute avancée vers le pouvoir. Là où en France, en Suède ou en Italie l'extrême droite cherchera à se « dédiable » non sans succès, ailleurs

ment plus d'un milliard d'hommes, a vu se développer en une trentaine d'années des formes d'intégrisme religieux qui s'apparentent à un fascisme vert prenant partout violemment pour cible les forces progressistes et démocratiques et ayant le projet d'imposer la prééminence de principes théocratiques sur l'espace social et politique. En Afrique noire, les sectes évangélistes prospèrent et véhiculent des valeurs rétrogradent, tandis qu'en Amérique latine elles ont toujours été associées aux formes extrêmes des régimes les plus conservateurs. Nationalisme et identités religieuses et culturelles sont instrumentalisés en Inde par le gouvernement de Narendra Modi.

DES THÈMES RÉCURRENTS, MAIS JAMAIS PROGRESSISTES

Partout, ces mouvements, surfant sur l'air du temps, ont su tout à la fois faire coaguler des aspirations diverses, utiliser les techniques les plus modernes de la communication de masse et se retrouver à l'aise dans une mondialisation qu'ils leur arrivent souvent de pourfendre. Selon les pays et les situations, les thèmes seront simplifiés et caricaturés par des leaders qui ne s'embarrasseront pas de complexité et chercheront avant tout à déstabiliser le système politique en présentant ses élites comme incompétentes, corrompues, complices de forces obscures menaçant l'intérêt national et insensibles aux besoins du peuple.

Les boucs émissaires seront vite trouvés. Ici l'immigré, là le profiteur de l'État-providence ou le fonctionnaire, sauf s'il est policier, douanier ou soldat, car l'ordre musclé n'est jamais rejeté. Ou encore, la région pauvre et paresseuse parasitant la région riche et besogneuse sera montrée du doigt et invitée à se séparer. L'anti-fiscalisme et le rejet de l'État-providence seront mis en avant, notamment dans un continent comme l'Europe où l'État a toujours été affirmé et tenu pour responsable des solidarités nécessaires.

Ailleurs, la présence d'une forte immigration habilement associée à une montée de l'insécurité, vraie ou fantasmée, sera un effet d'aubaine. Des sentiments identitaires caractériseront souvent cette mouvance. Flattés à l'échelon national, ils nourriront une forme nationaliste d'opposition à l'Europe et à la mondialisation ainsi qu'à l'idéologie qui l'accompagne, le mondialisme.

Mais déclinés sur un mode régionaliste voire séparatiste, ils remettront en cause le modèle national en se jouant de l'Europe flattant les régions.

À l'évidence, ce fonds de commerce prospère. Mais centré sur des identités et des particularismes, il peine à se constituer en internationale effective à l'échelle du monde et arrive difficilement à tisser des réseaux de relations efficaces même s'il multiplie rencontres et sommets. On n'a pas vu apparaître véritablement une Internationale Brune. Mais on aurait tort de sous-estimer le rôle joué par certains États, notamment la Russie pour flatter et encourager ces mouvements. Tout autant que les maints voyages de John Bolton en Europe et ailleurs dans le monde pour favoriser un tel projet. La donne a changé. Alors que l'Union soviétique constituait un appui pour les forces progressistes, la Russie d'aujourd'hui stimule et appuie les groupes d'extrême droite. N'y voir qu'une continuité anti-système de l'ordre mondial conduirait à une grave bévue.

L'idéologie de l'extrême droite est finalement assez simple : il faut préserver. Qu'il s'agisse de la race, de la nation ou de la civilisation face au « barbare » qui est aux portes ou déjà à demeure ; ou bien des valeurs ancestrales menacées - travail, famille, religion -, de l'ordre établi bousculé par toute évolution de société. Il faut défendre tout cela parce qu'on s'est persuadé que c'était ce qu'il y avait de meilleur, donc de supérieur aux autres. Il faudra même lutter contre la science si elle en vient à contredire nos convictions profondes, notamment religieuses. Le recours à l'affrontement, à la tension, voire à la guerre, ou la construction de dangers, de menaces ou d'ennemis, seront systématiquement recherchés pour entretenir une cohésion sociale ou communautaire contre « les autres ». On comprend combien ces « idées », ces phobies ou ces croyances rentrent en totale opposition avec toute avancée progressiste porteuse de valeurs de solidarité et de progrès. Le choc ne peut être que frontal et sans concessions. C'est dans la violence que la mondialisation a imposée aux peuples et aux États que réside probablement la cause principale de ce bouleversement du paysage politique. Ses effets délétères ont ravagé les souverainetés nationales garantes des protections que l'État devait à ses populations, et de la préservation des identités de chaque pays. Le spectacle de gouvernements successifs incapables d'agir efficacement sur des problèmes considérés comme essentiels et se retranchant derrière la contrainte externe pour se disculper de leur inaction ou

de leur incapacité à obtenir de bons résultats, a créé le terreau dans lequel a germé ces xénophobes et identitaires. La précarité et le chômage, développés sur une échelle touchant de plus en plus de plus démunis et les plus affolés des classes craignant d'être happés par le désastre. Ces dernières constituent le socle fidèle de cette droite car elles reprochent au haut de donner à ce avec leur argent, au risque de déstabiliser. C'est

QUEL



PAR OLIVIER...

Applications des médias « enquêtes » investissent renvoient technique bien spécifique : celle-là consiste à travailler des sources en vue de faire une recherche sur un sujet où les enjeux sont de l'intérêt général. En lexique anglo-saxon, la « police » (« to police »), le concept d'« investigation » semble depuis quelques années retrouvé ses lettres de noblesse. Aux États-Unis, en Europe et en Afrique, la refondation du genre de la recherche.

En Occident, le journalisme d'investigation a connu ses heures de gloire dans les années 1950-1970, notamment dans des affaires retentissantes comme celle du scandale du Watergate aux États-Unis ou dans la lumière pour donner au grand public la longue histoire du nazisme, disons sans que cette mission ne soit, et pour mieux dire, ce - car sans compter aucune - de l'investigation journalistique est aussi vieille que la presse elle-même. Des feuilles sous la Révolution (1789) au Canard (fondé en 1915), les enquêtes fouillées de la réputation de D... (en Allemagne), du Washington Post (Grande-Bretagne) ou du Washington Post (New York Times) (États-Unis) n'ont pas oublié des livres et



ou non, perdurent encore de façon marginale et folklorique dans la vie politique. Certes, des filiations idéologiques avec cette famille politique peuvent être objectivées pour quelques dirigeants, mais pour l'essentiel le discours, les formes d'action, les milieux influencés se sont tellement modifiés qu'ils inclinent plutôt à penser en termes de ruptures que de continuités. En quelques décennies l'extrême droite a réussi à sortir d'un ghetto politique où elle avait été cantonnée et à imposer ses thèmes de prédilection dans le débat politique. Sa montée en puissance a accompagné ce qu'on a appelé le virage à droite des sociétés dont les droites se sont radicalisées au point de se rap-

avec Trump, Bolsonaro, Modi, Poutine on assistera plutôt à une fuite en avant. Mais, dans tous les cas de figure, posture d'affrontement ou participation, l'effet sera le même, celui d'une droitisation de la société et du recul des valeurs progressistes. Montée des égoïsmes, repli individuel, abandon des acquis sociaux, recul des solidarités, refus des différences, recherche de boucs émissaires, traduiront le déplacement du curseur idéologique. Car il faut comprendre que cette extrême droite n'est pas sans racines culturelles historiques, au point de pouvoir animer et développer une « contre-culture ».

Le monde arabo-musulman, du Sénégal au Pakistan, soit large-



te s'enracine dans le monde...

obtenir des
erreau sur
postures
titaires. La
age se sont
ne grande
abord les
us exposés
moyennes
ées dans le
es catégo-
ycle le plus
ce extrême
à ceux d'en
ix d'en bas
sque de les
pourquoi

toute solidarité et assistance
sont bannies de leur horizon
mental.

DES DÉFIS À LA GAUCHE

Bien qu'embarrassant à la fois la droite traditionnelle et la gauche, cette montée identitaire et xénophobe lance un défi particulier à cette dernière qui n'a pas su offrir une alternative crédible à ces bataillons ouvriers et populaires qui l'ont abandonnée. Elle n'a peut-être pas pris la mesure de la portée de l'effondrement du monde soviétique qui a ouvert un boulevard à

toutes les formes de conserva-
tisme et a fait sauter maints ver-
rous notamment par l'égalité
affirmée entre nazisme et com-
munisme. La montée des
extrêmes droites en constitue
un contrecoup. Elle n'a peut-être
pas compris que réfuter certains
mots d'ordre - au nom que l'ex-
trême droite s'en était emparés
- ne pouvait que la cornériser si
ces idées devenaient populaires.
Très tôt l'extrême droite a su
habilement faire main basse sur
les thèmes de la souveraineté,
de la laïcité, des migrations au
point de tétaniser les forces de

gauche. Elle a su leur arracher
des bataillons populaires et cer-
tains de ses thèmes fondateurs.
Comment par exemple faire la
fine bouche sur le thème de la
souveraineté ? C'est quoi le
contraire ?

La soumission, l'inféodation,
l'abaissement, l'obéissance ?
Dossier implaidable. Les son-
dages confirment que les
thèmes préemptés par la droite
séduisent les couches popu-
laires. Faut-il leur abandonner
? La montée de l'extrême droite
se constate avant tout par la
montée de ses scores électo-

raux, donc par l'effondrement
de ceux de la gauche. S'interro-
ger sur les succès de l'une ne
peut se faire sans questionner
l'affaiblissement de l'autre.

L'absence de vraies réponses de
la part de la gauche, au pro-
gramme peu audible car insuffi-
samment différencié de celui de
la droite et suggérant un
consensus mou sur la mondial-
sation, la construction euro-
péenne, le social, la réponse à la
crise, ont favorisé l'illusion d'un
système pipé dont il fallait sortir
par l'extrême droite. Celle-ci a
su accueillir ces ruisseaux de

mécontents et transformer leur
démarche protestataire en vote
de conviction et d'adhésion par
définition moins versatile. Regar-
ner ces voix, voire arrêter l'hé-
morrhagie, ne sera donc pas
tâche facile.

Redonner sens au clivage
gauche/droite, ne pas confondre
social avec sociétal, être clair sur
les couches dont on défend les
intérêts et intrinsèques sur
toute dérive xénophobe devien-
dront très vite des postures
incontournables pour les forces
politiques se réclamant de la
transformation sociale.

L'AVENIR POUR LE JOURNALISME D'INVESTIGATION ?



Investigation ! Le terme claque comme une menace ou un avertissement lancé à tous ces puissants (politiques, affairistes, financiers) qui agissent aussi dans l'ombre, au détriment parfois de l'intérêt général.

PIOT

au monde
as, les mots
ète » ou
igation »
à une pra-
e du jour-
même qui
en profon-
t des don-
la transpa-
u une affai-
relèvent de
mprunté au
a de la cul-
o investiga-
« investiga-
ien avoir,
années,
de nobles-
comme en
rique, une
re est en

sur le sujet -comme « Les
hommes du président »
(d'Alan J. Pakula, 1976) -, le
quatrième pouvoir des médias
n'a eu de cesse de se démar-
quer des trois autres pouvoirs
pour en révéler les dérives et
pratiques frauduleuses, voire
criminelles.

Toujours en Occident, au tour-
nant des années 1980, ce genre
journalistique a eu tendance à
se replier, au profit de
démarches plus sages et «
polissées ». Comme si les
médias avaient de concert
décidé d'accompagner la gran-
de vague néolibérale en pacti-
sant avec les différents
formes de pouvoirs (écono-
mique, financier et politique).
Vers la fin des années 1990, ce
sont d'autres réseaux qui ont
pris le relais de la révélation de
choses cachées, au sein même
des sociétés civiles. Avec, par
exemple, les affaires documen-
tées par des lanceurs d'alerte
comme Bradley Birkenfeld
(dossier UBS, 2009), Irène Fra-
chon (dossier du Médiateur,
2010), Julian Assange (Wiki-
leaks, 2010), Edward Snowden
(écoutes de la NSA, 2013),
Antoine Deltour (Luxleaks,
2014) ou encore, Jean-Jacques
Lumumba (fraude bancaire en
RDC, 2016)... La liste est
longue de ceux et celles qui,
sans être journalistes, ont, par
leur courage, permis la publi-
cation de documents sur des
pratiques illégales de corrup-
tion, voire criminelles.

La pression « citoyenne » de
ces nouvelles vigies de la
démocratie - y compris dans
des pays où les risques sont
majeurs - n'a pas été sans effet
sur les médias eux-mêmes.
D'abord associés, après coup, à
certaines publications de ces

documents et scandales d'en-
vergure (Wikileaks, Panama
papers, etc.), certains journa-
listes et médias ont choisi de
renouer avec cette mission
d'enquête et de révélation.
Mieux, ébranlés par tous ces
lanceurs d'alerte qui - sans
protection aucune -, mon-
traient la voie, plusieurs
médias ont décidé de tra-
vailler, en amont, à la collecte
et au traitement de données
massives et confidentielles. En
quelques années, ce vaste
mouvement de dénonciation
civique a permis à de nom-
breux médias de renouer - au-
delà de la seule logique du «
scoop » - avec les exigences et
la philosophie de « salut public
» porté par du journalisme
d'investigation..

En France, cette tendance a
gagné y compris les médias de
l'audiovisuel public tradition-
nellement très liés au pouvoir
de tutelle. L'émission de la télé-
vision publique française «
Cash Investigation », d'Élise
Lucet (France 2) en est l'un des
porte-drapeaux. Mais depuis
quelques années déjà, d'autres
médias se sont engouffrés dans
ce sillage en France. Plus large-
ment, tout se passe comme si,
depuis le début des années
2000, aux États-Unis comme
en Europe, mais aussi en
Afrique, la mission investiga-
trice du journalisme faisait son
grand retour. La raison de ce
phénomène est simple : l'assi-
milation forcée des médias
dans la « bulle médiatique » a
poussé le journalisme vers de
nombreuses dérives, en les
conduisant loin de leur utilité
sociale. En réaction, des jour-
nalistes ont souhaité recentrer
leur travail autour de l'indé-
pendance, voire de l'imperti-

nence, au profit d'une réhabi-
litation du « droit de savoir » de
chaque citoyen.

En France, la première émis-
sion d'Élise Lucet, « Pièces à
conviction », est lancée en
2000, avant de devenir « Cash
Investigation » en 2012 puis «
Envoyé spécial » en 2016. De
son côté, le site « Médiapart »
est fondé en 2008 par Edwy
Plenel, ancien directeur de la
rédaction du journal « Le
Monde » (1). Par la suite, sur
ces deux modèles centrés sur
le retour de l'investigation, de
nombreux autres médias se
sont lancés, en France - « Dis-
close », « Blast », etc -, comme
ailleurs dans le monde. Lutte
contre la publicité, voire refus
de toucher des aides de l'État à
la presse, transparence sur la
ligne éditoriale, l'actionariat
et les objectifs du travail jour-
nalistique (chartes éthiques),
choix de l'indépendance et de
l'impertinence face aux con-
nivences et duplicité acceptées
par d'autres médias « poids
lourds »... Un mouvement de
refondation du rôle et des
outils de l'investigation a vu le
jour. En 2020, cette lente
reconstruction du journalisme
d'investigation est arrivée à un
premier stade de maturité.
Depuis sa création en 2013, la
chaîne « Thinkerview » (sur
Youtube) propose des entre-
tiens en face-à-face qui aident
à mesurer les enjeux et le che-
min parcouru dans ce domaine
en France. Les entretiens (2)
avec des journalistes aussi
divers qu'Élise Lucet, Edwy
Plenel, Denis Robert, Natcha
Polony ou encore Daniel
Schneiderman constituent une
vaste galerie éloquentes sur les
enjeux de cette mutation de
l'espace médiatique hexagonal.
La promotion de cette dimen-
sion singulière de l'enquête a
aussi permis de redéfinir les
contours de la notion d'« utili-
té sociale » du journalisme.
Depuis 2010, la création de
nouveaux médias comme «
Extra Muros », « Reflets », «
Marsactu », etc. tous acteurs de
révélations récentes -, atteste
d'une vitalité nouvelle au sein

de l'espace médiatique.

Ailleurs dans le monde, en
Afrique notamment, mais aussi
dans les pays arabes, des
confrères journalistes, pris
dans l'étau de régimes autori-
taires et liberticides, ont égale-
ment choisi la voie de l'investi-
gation. Des réseaux se sont
créés ou renforcés, comme le
GIJN (Global Investigative
journalism network) fondé en
2003 (3) ou le ICIJ (Consortium
International des journa-
listes d'investigation) fondé au
départ en 1997 par le Center
for public integrity (CPI) amé-
ricain, avant de devenir indé-
pendant en 2017 (4). En
Afrique de l'Ouest, le réseau
CENOZO - du nom du journalis-
te burkinabé Norbert Zongo,
assassiné en 1998 -, développe
un maillage transnational de
journalistes d'enquête basés
dans différents pays africains.
Ses récentes révélations de
corruption au sein du Minis-
tère de la Défense du Niger
témoignent du dynamisme de
ce réseau (5). Citons aussi un
nouveau venu : l'EIF (Environ-
mental Investigative Forum),
un réseau international des
journalistes d'investigation
dans le domaine environne-
mental. Notons enfin la récente
création du PAJI (Prix africain
du journalisme d'investiga-
tion) dont la première édition
s'est déroulée en novembre
2021 à Ouagadougou (6). C'est
une autre façon de promouvoir
et de protéger le journalisme
d'investigation en permettant
à ses défenseurs et acteurs de
sortir du huit clos judiciaire
que leur imposent les États.

Plus globalement, la loi per-
met-elle, aujourd'hui plus
qu'hier, de protéger ces jour-
nalistes d'investigation, en
Afrique comme ailleurs ? Dans
de très nombreux pays, ce type
d'arsenal (législatif) de défense
des droits des journalistes
est quasi inexistant ou sabordé
par les autorités elles-mêmes.
Il revient pourtant aux États de
protéger la liberté d'informa-
tion... En France, la jurispru-
dence de la loi du 29 juillet
1881 sur la liberté de la presse

a progressivement permis de
protéger cette forme de jour-
nalisme. Mais rien n'est défini-
tivement acquis. Comme l'ont
récemment expérimenté sept
journalistes français - Ariane
Chemin (Le Monde) Benoit
Collombat (Radio France)
Geoffrey Livolsi, Mathias Des-
tals et Michel Despratx (Disclo-
se) Valentine Oberti, son pre-
neur de son (Bangumi pour
Quotidien) - tous convoqués en
2019 dans les bureaux de la
Direction Générale de la Sécu-
rité Intérieure (DGSI).

L'enjeu de ces entretiens ? La
protection des sources de ces
confrères qui, de la vente
d'armes aux Saoudiens (avec le
conflit au Yémen) jusqu'aux
méandres de l'affaire Benalla,
travaillaient tous sur des sujets
sensibles (7). À l'époque, ces
entretiens ont inspiré à France
Inter une émission sur le
thème « Le journalisme d'in-
vestigation est-il menacé ? ».
Mais d'autres pressions s'exer-
cent contre ce « droit » d'en-
quête, plus discrètes. Comme
cette loi française renforçant le
« secret des affaires », et adop-
tée en juillet 2019 en dépit des
directives européennes sur le
sujet. De façon délibérée, ce
texte limite l'accès à l'informa-
tion et constitue une véritable
« protection » pour tous ceux
qui naviguent - en marge des
lois - dans le vaste monde des
affaires... On peut donc officiel-
lement reconnaître le droit à
l'investigation journalistique,
tout en multipliant les obsta-
cles (légaux) à sa mise en
œuvre...

OLIVIER PIOT est journaliste et grand reporter, spécialiste de l'Afrique et du Moyen-Orient et fondateur (en 2015) de la plateforme franco-africaine Médias & Démocratie (M&D). Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont deux sur la révolution en Tunisie et trois sur les questions kurdes au Moyen-Orient (Syrie, Iran, Irak) et la Turquie. Son prochain ouvrage "L'Afrique noire de France" est à paraître en 2023.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES :

Le Maroc mène une stratégie de déstabilisation de la région avec le trafic de drogues

La représentante permanente de l'Algérie auprès des Nations unies à Vienne, Faouzia Boumaiza Mebarki, a dénoncé la stratégie de déstabilisation dirigée par le Maroc à l'encontre de l'Algérie et des pays de la région avec le trafic de drogues, mettant en garde la communauté internationale sur les répercussions dangereuses de cette pratique sur les populations.

Dans un discours devant la 66e session de la Commission des stupéfiants de l'ONU (CND) tenue à Vienne, la diplomate a exposé les préoccupations de l'Algérie au sujet du trafic de drogues dans la région. Elle a rappelé qu'en Algérie, chaque année, d'énormes quantités de cannabis sont saisies. Pour 2022, plus de 58 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie en provenance du Maroc, ainsi que 5 tonnes de cannabis en herbe, 94 kilos de graines de cannabis et 2485 plants de cannabis. "Ces chiffres prouvent qu'il y a une vraie stratégie de déstabilisation du pays par le ciblage de sa jeunesse. Malheureusement chaque année, il y a un accroissement des quantités de drogues en provenance du Maroc", a déploré l'ambassadeur d'Algérie en Autriche. Selon Mme Boumaiza Mebarki, le Maroc, premier producteur mondial de cannabis, est devenu le pays de transit par excellence d'autres drogues, soulignant que d'autres pays voisins souffrent de ce déferlement. "L'Algérie a alerté la communauté internationale sur les répercussions dangereuses de la reclassifi-



cation du cannabis et de la résine de cannabis", a rappelé la diplomate, déplorant leur retrait du 4e Tableau de la Convention internationale unique sur les stupéfiants de 1961, en les maintenant dans le 1er tableau de cet instrument. "Ce n'est plus possible de se taire face à l'hostilité croissante du Maroc dont le déferlement de cannabis ainsi que la cocaïne, les psychotropes et l'ecstasy sont un des moyens d'agression", a-t-elle prévenu. Par ailleurs, le rap-

port mondial sur les drogues 2022 confirme, dit-elle, que "la proportion de personnes souffrant de troubles psychiatriques et le taux de suicide associés à l'usage régulier de cannabis ont augmenté, tout comme le nombre d'hospitalisation. Quelque 40% des pays ont indiqué que le cannabis était la substance associée au plus grand nombre de troubles liés à l'usage de drogues". Cette atteinte à la santé publique, dont sont victimes les adolescents et jeunes adultes, est porteuse de menaces à l'économie et à la sécurité de l'Algérie, a poursuivi Mme Boumaiza Mebarki, expliquant que les laboratoires d'analyse ont établi que le cannabis en provenance du Maroc présentait un taux élevé en Delta-9-Tetrahydrocannabinol (THC) se situant à hauteur de 49,5%. En outre, elle a exposé le moyen employé du côté marocain pour rendre l'offre alléchante, en proposant le paiement retardé, c'est-à-dire de ne payer la marchandise qu'une fois vendue, un procédé qui démontre, selon l'oratrice, "à quel point ce commerce est sorti

du cadre du crime transnational organisé pour devenir une arme de destruction massive". "L'Algérie souhaite tirer la sonnette d'alarme en vue de juguler ce fléau et réaffirme la nécessité et l'importance de conjuguer les efforts pour faire face à l'augmentation de l'offre et de la demande ainsi qu'au trafic illicite des substances placées sous contrôle international", a plaidé la diplomate, soulignant que l'augmentation des flux financiers illégaux liés au trafic de drogues et leurs incidences sur l'économie et la sécurité des pays, interpellent la communauté internationale à ce sujet. Elle a signalé qu'en sus de ses conséquences néfastes évidentes, le trafic illicite de drogues a une interconnexion avérée avec d'autres formes de criminalité organisée, notamment la corruption, la traite des êtres humains, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. "C'est extrêmement préoccupant pour la paix et la sécurité internationales", s'est inquiétée Faouzia Boumaiza Mebarki

I.M./agences

SOUDAN :

Affluence exceptionnelle de réfugiés vers les pays voisins (infographie)

SOUDAN : AFFLUENCE EXCEPTIONNELLE DE RÉFUGIÉS VERS LES PAYS VOISINS



les réfugiés (UNHCR) redoute un chiffre exceptionnel de 800 mille déplacés à cause de l'insécurité. Selon une publication détaillée de l'UNHCR, en date du 30 avril 2023, les mouvements de populations vers les pays voisins se présentent comme suit :

Egypte : 16 000, dont 14 000 Soudanais et 2 000 ressortissants de pays tiers ;
Tchad : 20 000 Soudanais ;
Centrafrique : 1 300 Soudanais ;
Sud-Soudan : 11 292, dont 331 Soudanais, 11 821 Sud-Soudanais de retour et 1 140 ressortissants de pays tiers.
L'UNHCR note que le Soudan accueillait un grand nombre de réfugiés, estimé à 1,13 million de personnes et dont les origines sont ainsi réparties :
Sud-Soudan : 803 000 ;
Erythrée : 136 000 ;
Syrie : 93 000 ;
Ethiopie : 72 000 ;
Centrafrique : 24 000 ;
Tchad : 5 000 ;
Autres : 4 000

I.M./agences

Le déclenchement d'intenses combats, le 15 avril 2023, entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide ont poussé un grand nombre de Soudanais à se réfugier

dans les pays voisins et d'amener d'autres réfugiés, déjà présents sur le sol soudanais, à rentrer dans leurs pays. Le Haut-commissariat des Nations unies pour

LE DIRECTEUR DU CENTRE AFRICAIN D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE SUR LE TERRORISME (CAERT), IDRIS ALLALI :

«Le rôle axial de l'Algérie lui a permis d'apporter un soutien aux pays africains»

Le directeur du Centre africain d'études et de recherche sur le Terrorisme (CAERT), Idriss Allali, a salué le rôle pionnier de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et le crime organisé dans le continent africain, indique samedi un communiqué du Conseil de la nation. Dans son exposé sur "les mécanismes d'action du centre, son organisation et son rôle en Afrique", présenté lors des réunions des commissions permanentes du Parlement panafricain (PAP), dont les travaux ont été clôturés vendredi à Midrand (Afrique du Sud), M. Allali s'est félicité du rôle pionnier de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et le crime organisé dans le continent africain, précise la même source.

"Ce rôle axial de l'Algérie lui a permis d'abriter les sièges de deux institutions importantes de l'UA ayant pour mission

d'apporter leur soutien aux pays africains pour faire face et lutter contre ces phénomènes, à savoir le CAERT et le mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL)", ajoute-t-on de même source. A l'occasion des travaux de la séance de clôture de ces réunions, coïncidant avec la célébration de la journée du Parlement africain, les parlementaires africains ont écouté les exposés des présidents des commissions sur les conclusions de leurs réunions et leur programme d'action. Le PAP, créé le 18 mars 2004 est un organe de l'UA ayant pour mission le renforcement de "l'édification institutionnelle de l'UA et la mise en place d'une base officielle aux peuples africains en vue du dialogue et de la participation à la prise des décisions concernant les questions les plus importantes qui concernent le continent africain".

I.M.

CAN U17

Le Sénégal humilie les Verts

Les Sénégalais ont fait preuve de leur efficacité. Ils savaient ce qu'ils voulaient. Ils ont su saisir les opportunités qui s'offraient à eux, en marquant des buts. Dépassés par la puissance et l'explosivité des Sénégalais, les Verts encaissaient même un troisième but, à cinq minutes de la fin du temps réglementaire...

Les jeunes de Serigne Saliou Dia ont réalisé une belle prestation au stade Nelson-Mandela de Baraki en battant les Verts 3-0. Grâce à cette victoire, le Sénégal obtient le premier ticket pour les quarts de finale de la CAN U17. Les Sénégalais ont été dominateurs sur l'ensemble de la rencontre, malgré une possession quelque peu défavorable (46%). Après un premier quart d'heure équilibré, ce sont les jeunes Fennecs qui se montraient dangereux. Les Verts profitaient d'un mauvais renvoi de la défense sénégalaise pour inquiéter Serigne Diouf qui s'emparait du cuir en deux temps (23e). Le portier sénégalais s'employait à nouveau sur une sortie peu académique dans les pieds de Chetioui, qui échappait à la vigilance de Serigne Fallou Diouf (27e). Mais, les Sénégalais s'ont fait preuve de leur efficacité. Ils savaient ce qu'ils voulaient. Ils ont su saisir les opportunités qui s'offraient à eux, en marquant des buts. Dépassés par la puissance et l'explosivité des Sénégalais, les Verts encaissaient même un troisième but, à cinq minutes de la fin du temps réglementaire. Huit minutes après son entrée en jeu, Mamadou Savané prenait le meilleur sur la défense adverse et glissait devant Hammache (3-0, 86e). L'entraîneur national Arezki Remmane a procédé à trois changements sur le onze de départ. Un dans chaque compartiment. En défense, Adam Arous a fait son apparition dans l'équipe type, prenant la place d'Abdelkader Fadi. Dans les compartiments du milieu de terrain et de l'attaque, Alaeddine Liman et Issam Yazid ont fait leur apparition dans le onze entrant. Le duel algéro-sénégalais a débuté timidement. Chose qui ne peut être expliqué que



par l'appréhension des deux équipes d'être cueillies à froid. A l'issue de cette défaite, le Sénégal s'empare de la tête du classement avec 6 points et valide ainsi son ticket pour les quarts de finale, devant l'Algérie (3 pts), qui jouera sa qualification vendredi face au Congo à Baraki (20h00).

DÉCLARATIONS À L'ISSUE DU MATCH ALGÉRIE-SÉNÉGAL (0-3)

Arezki Remmane (sélectionneur/Algérie): "Je tiens d'abord à saluer mes joueurs qui se sont donnés à fond, mais malheureusement la victoire n'était pas au rendez-vous. Nous avons abordé ce match avec l'intention de l'emporter, mais nous avons affronté une grosse équipe du Sénégal, on s'attendait à trouver des difficultés. Les Sénégalais nous ont bousculés grâce à leur gabarit ce qui leur a permis de gagner les duels, chose qui a fait la différence dans cette rencontre. Nous avons refusé de fermer le jeu, en pratiquant notre football, mais nous nous sommes heurtés à une sélection plus forte. En dépit de cette défaite, nous sommes toujours en vie, notre destin est toujours entre nos mains. Le premier but encaissé peu avant la pause a

chamboulé nos plans. Ce n'est pas de mes habitudes de parler sur l'arbitrage, cela fait partie du jeu, l'erreur est humaine. Si le penalty a été sifflé, ça pouvait nous donner plus de confiance, mais c'est ça le football, on aurait aimé avoir la VAR pour revenir sur ses actions. Nous devons vite se remettre au travail et remobiliser les joueurs. Sur le plan tactique, nous avons fait ce qu'il fallait faire, mais la morphologie des joueurs sénégalais et leur puissance a pesé lourd. Il faut revenir au travail et tirer les enseignements, tout en acceptant la vérité. Concernant les changements apportés lors de cette rencontre, je l'ai fait par rapport aux caractéristiques de l'adversaire, ses points forts et ses points faibles, et à la spécificité du match. Une victoire vendredi face au Congo nous permettra de valider notre ticket pour les quarts de finale. En vue du dernier match, nous devons corriger nos erreurs pour réaliser un bon match et passer au prochain tour."

-Serigne Saliou Mbacke Dia (sélectionneur/Sénégal): "Je félicite mes joueurs pour cette belle victoire. Nous avons joué face à une bonne équipe algérienne,

chose qui nous a poussé à faire un pressing plus haut, et les empêcher de faire la première passe, c'était le plan idéal pour contrecarrer l'Algérie.

En deuxième période, il fallait poursuivre dans le même travail chose qui nous a permis de se mettre à l'abri avec deux autres buts. Notre objectif était d'éviter de commettre des erreurs, les joueurs étaient très réceptifs à mes consignes. Nous devons continuer sur cette lancée. L'Algérie n'était pas faible, au contraire c'est une belle équipe, je pense qu'elle aura son mot à dire dans la suite de la compétition.

Maintenant, nous sommes en quarts de finale, nous allons préparer le dernier match face à la Somalie tranquillement. Le match des quarts sera plus difficile, à nous d'être à la hauteur."

- Amara Diouf (Attaquant/Sénégal) Homme du match: "Il n'y a jamais de match facile dans ce genre de compétition. Nous étions bien concentrés sur cette rencontre, Dieu merci, nous avons décroché la victoire ce qui nous a permis de valider notre ticket pour les quarts de finale."

R.S.

Le CIJM félicite l'Algérie du succès de l'édition d'Oran-2022

Le Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM) a présenté ses félicitations aux hautes autorités de l'Algérie et au peuple algérien pour le succès de la 19ème édition de ces jeux abrités par la capitale de l'Ouest algérien, du 25 juin au 6 juillet 2022, a annoncé, mardi à Oran, le Commissaire de ce tournoi Mohammed Azziz Derouaz.

Le Commissaire des Jeux méditerranéens Oran-2022 a souligné, dans une déclaration à la presse en marge d'une exposition, organisée au musée d'Art moderne et contemporain pour mettre en exergue des résultats impressionnants de ce tournoi, que le CIJM a communiqué, à travers une lettre officielle, ses remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de ces jeux et aux hautes autorités, aux habitants d'Oran et à tout le peuple algérien. M. Derouaz a ajouté que ce message exprime la "satisfaction" des membres du Comité International des Jeux Méditerranéens et de toutes les délégations participantes et des représentants des Fédérations internationales présents au congrès sur l'évaluation des Jeux d'Oran, organisé récemment dans la capitale du Monténégro, et qui ont tous remercié les hautes autori-

tés du pays, qui ont mobilisé tous les moyens pour le succès des jeux, ainsi que le peuple algérien qui est considéré comme un élément clé dans la réussite de cet événement.

Ce remerciement, contenu dans le message, est considéré comme la meilleure conclusion de la 19ème édition des Jeux Méditerranéens à Oran, selon le même intervenant, indiquant qu'un livre sera édité sur le déroulement de cette manifestation sportive, notant que le comité d'organisation des Jeux Méditerranéens d'Oran (COJM) a un mandat légal jus-

qu'au 31 juillet prochain. Le Commissaire des Jeux Méditerranéens d'Oran a souligné que cette exposition est un don au Musée d'Art Moderne et Contemporain d'Oran, pour être une exposition permanente qui permettra aux habitants d'Oran et au peuple algérien de la visiter et de se remémorer ce que l'Algérie a accompli dans cet événement sportif méditerranéen. L'exposition, organisée par le Comité d'Organisation des Jeux Méditerranéens d'Oran 2022 dans sa 19ème édition, sous le slogan "Oran dans le Cœur", renferme une cinquantaine de

peintures réalisées par des artistes de plusieurs pays méditerranéens, 50 photos de diverses compétitions sportives, des peintures de disciplines sportives et des brochures sur les activités scientifiques organisées dans le cadre de ces jeux. Elle met également en évidence les médailles obtenues lors des compétitions, les magazines qui ont été publiés à l'occasion de cet événement, ainsi que d'autres succès réalisés dans le cadre de cet événement sportif méditerranéen, avec la projection d'un film sur ces jeux.

APS

ATHLÉTISME/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (U18-U20):

HOCINE EN ARGENT SUR LE 10.000 M MARCHÉ

Le jeune Akram Hocine a décroché une médaille d'argent sur le 10.000 mètres/marche des Championnats d'Afrique des moins de 18 ans, qui se déroulent à Lusaka (Zambie), après sa deuxième place dans la finale de l'épreuve, disputée mardi matin pour le compte de la 4e journée. Une médaille qui porte le total provisoire de l'Algérie dans cette compétition, ouverte également aux jeunes de moins de 20 ans, à sept unités : 1 or, 2 argent et 4 bronze. La médaille d'or a été l'œuvre du hurdler Moncif Kherrafi, sociétaire du club Ouled Mimoun, de la wilaya de Tlemcen, qui s'était imposé en finale du 110

mètres/haies des moins de 20 ans, lors de la 3e journée de compétition, disputée lundi. Le deuxième algérien engagé dans ce 110 mètres/haies des U20 (Garçons), en l'occurrence Gasmî Zehr-Eddine, s'était contenté de la médaille de bronze, après avoir terminé troisième, tout comme cela a été le cas pour le décathlonien Mohamed Ibrahim Halil et le lanceur de javelot Ben Aoulai Haithem Arafat, qui se sont également contentés du bronze, après avoir pris la troisième place dans leurs épreuves respectives. La première médaille de bronze algérienne dans cette compétition a été l'œuvre de Wissal Harkas, au triple saut, alors que la médaille d'argent a été glanée par Louaï Lamraoui, au saut en longueur. L'Algérie participe avec une trentaine d'athlètes à cette compétition, dont le coup d'envoi a été donné le 29 avril, et qui sera clôturée mercredi 3 mai.

R. S.

IL Y A DIX ANS NOUS QUITTAIT
MUSTAPHA TOUMI

C'ÉTAIT L'AUTEUR DE «SOUBHAN ALLAH YA L'TIF», CÉLÈBRE CHANSON D'EL HADJ EL ANKA

Il y a dix ans s'éteignait l'artiste engagé, poète et moudjahid, Mustapha Toumi qui a mis son art au service de la cause nationale laissant derrière lui un actif de plusieurs poèmes interprétés par des grands noms de la chanson algérienne. Auteur compositeur, poète et peintre et journaliste à la radio, le défunt est l'un des brillants paroliers ayant contribué, à travers la chanson Châabi, à la préservation de la mémoire collective et le riche patrimoine immatériel.

Né en 1937 à la Casbah d'Alger où il avait grandi, l'artiste a participé à des émissions radiophoniques outre ses apparitions dans des pièces de théâtre dont «Kahina» en 1950 avec les deux icônes du quatrième art algérien, Mahieddine Bachtarzi et Mustapha Kateb.

Militant politique depuis son jeune âge, le défunt était chargé de la rédaction et la lecture des communiqués de presse sur les ondes de la radio clandestine «La voix de l'Algérie libre et combattante» qui était un véritable porte-voix de l'Algérie à l'échelle internationale.

Après l'indépendance, il a été nommé chargé des affaires culturelles au ministère de l'Information en sus d'autres postes. Feu Toumi avait également des contributions dans la revue de «Novembre».

L'artiste a laissé également une trace dans le cinéma avec des scénarios et des dialogues de certains films tels que «Chebka» du réalisateur El Ghouti Ben Deddouche (1976).

Courtisé par les sommités de la chanson algérienne de son époque, Feu Toumi le parolier est l'auteur de plusieurs chefs-d'œuvre à l'instar de l'immortelle «Soubhan Allah Ya L'tif» interprétée par le Cardinal El-hadj M'hamed El-Anka, «Che Guevara» de Mohamed Lamari, «Ya Dellal» de Nadia, «Ki El Youm Ki Zman» de Amar El Achab et «Soummam» écrite spécialement pour la diva du Tarab, Warda El-Djazairia à l'occasion de la célébration du 30e anniversaire du congrès de la Soummam.

Le défunt s'était éteint le 3 avril 2013 à l'âge de 76 ans, laissant derrière lui un riche actif dans différents domaines.

I.M./Aps

IL A PORTÉ LE CHANT DES SAHARIENS EN HAUT DU PODIUM

KHELIFI AHMED, L'IMMORTEL AUTEUR DE «HIZIA»



Il y a onze ans, jour pour jour, disparaissait l'icône de la chanson bédouine Khelifi Ahmed laissant un riche répertoire qui a fait sa gloire sur la scène artistique algérienne.

Khelifi Ahmed, de son vrai nom Abbas Ahmed Ben Aissa, est né en 1922 à Sidi Khaled (Ouled Djellal). Instruit à l'école coranique, le jeune homme est initié au chant et à la poésie par son oncle maternel, un des anciens chanteurs du genre saharien. Il accompagnera son précepteur dans les soirées de Medh organisées à Messaad, Djelfa et Biskra avant de s'en séparer. Après un court passage à vide, il émigra à Ksar Chellala où il fut accueilli par un menuisier qui l'engagea comme apprenti. Il trouvera chez son hôte, un passionné de la musique, la chance de renouer avec sa passion artistique. A partir de 1943, il monte à Alger pour chanter le madih et rejoindre la Radio Algérie libre (durant la colonisation française).

EN 1949, IL A FONDÉ UN NOUVEAU GENRE DE LA CHANSON SAHARIENNE, "EYEV".

A la fin des années 40, le défunt a commencé à faire ses pas dans la chanson saharienne. Il s'est déplacé en dehors de la

capitale, pour animer des soirées dans différentes villes, devenant par la suite le pionnier de l'art "Eyev" sans conteste. Khelifi Ahmed a interprété les textes des grands poètes du Malhoun, notamment "Hiziya" de Mohamed Ben Guittoun, "Gamr Ellil" d'Abdallah Ben Kerriou et "Guelbi Tfakar Orbane rahala" de Cheikh Aïssa Ben Allal. Au moment où le colonialisme français combattait et s'acharnait contre tout ce qui symbolisait l'Algérie, son histoire et sa culture, Khelifi Ahmed, à l'instar de beaucoup d'artistes, résistait culturellement en œuvrant par son travail à la préservation de cet art authentique et à sa diffusion à travers différentes régions du pays, contribuant à sa manière au renforcement de l'attachement des Algériens à leur algérianité. Khelifi Ahmed, dont le frère aîné était membre de la Troupe artistique du Front de libération nationale (FLN), dira un jour dans une déclaration que ses chansons et celles de nombreux artistes algériens de l'époque "comportaient des messages codés en soutien à la Révolution". Un demi-siècle durant, Kheli-

fi Ahmed a chanté le "Eyev" et a maîtrisé ce genre artistique de par ses capacités vocales et sa finesse artistique, qui lui ont valu une place dans la cour des grands artistes algériens. Le défunt a adopté dans ses chansons des poèmes populaires, marqués par une sagesse et imprégnés de l'amour de la femme et de la patrie, grâce auxquels il s'est fait connaître en Algérie et dans le monde arabe, en plus d'avoir à son palmarès de nombreux hommages à l'instar de la médaille d'or, obtenue lors du Festival de la chanson arabe tenu à Damas (Syrie) pour sa chanson "Kelemni ou nkelmek bel téléphone" avec les paroles du grand artiste Rabah Deriassa. En Algérie, le regretté a été honoré à maintes fois, une reconnaissance pour ce qu'il a apporté à la scène artistique, étant l'un des piliers de la chanson algérienne et symbole de son authenticité. Feu Khelifi Ahmed n'est pas seulement parvenu à faire entendre et à promouvoir la chanson algérienne bédouine au-delà des frontières, il a également mis en lumière des trésors de la poésie populaire algérienne. **I.M./avec Aps**

ABOU RAS ENNACIRI:

Un auteur phare de l'Algérie du début du XIX^e siècle

Les participants à une journée d'étude sur "Abou Ras Ennaciri...cheikh des historiens algériens", organisée dimanche à Mascara, ont mis en exergue la contribution de cet érudit (1751-1823) à l'enrichissement du patrimoine historique algérien. Le professeur Chouaib Megnounine de l'Université de Tlemcen a indiqué que Cheikh Abou Ras Ennaciri El-Mâaskri ne se contentait pas d'écrire dans les domaines de la jurisprudence, de l'interprétation des hadiths et de la théologie, mais avait plutôt des réalisations importantes dans le domaine historique, dont des ouvrages traitant de l'histoire des sociétés maghrébines et de l'Orient, dont "Gharib al-Akhbar



âama kana fi Wahran wa fi El-Andalous", qui a contribué à l'enrichissement du patrimoine historique algérien. Lors du séminaire récemment, sur l'auteur, le conférencier a souligné

que la plupart des ouvrages de cet érudit intéressent beaucoup les chercheurs en histoire moderne et contemporaine de l'Algérie, ainsi que les docteurs, notamment ceux qui pré-

parent des thèses de fin d'études traitant de l'histoire de l'époque ottomane en Algérie. Pour sa part, le professeur Boudaoud Obeid de l'Université de Tiaret a soutenu que le savant Abou Ras Ennaciri était capable d'éclairer de manière précise et scientifique l'histoire des Etats et des sociétés de l'Orient arabe et du Maghreb, puisqu'il a écrit plus de 20 livres sur l'histoire à ce propos, outre sa contribution à l'enrichissement du fonds documentaire du patrimoine historique algérien. Le Pr Fouzia Ledgham de l'Université de Tiaret a également souligné qu'Abou Ras Ennaciri était un modèle vivant pour les différents aspects de la vie scientifique en Algérie pen-

dant la période ottomane. "Un érudit prolifique en termes d'écriture et d'enseignement, qui se distinguait dans le domaine de la mémorisation dans différentes sciences", a-t-elle soutenu. La récente journée d'étude a été organisée à l'initiative du Club intellectuel et culturel "El-Bayane" de Mascara en coordination avec la maison de Culture "Abou Ras Ennaciri" à l'occasion de la commémoration du 200e anniversaire du décès de cet érudit, en présence d'enseignants et de chercheurs de plusieurs universités du pays et d'adhérents dans des ateliers de cette structure culturelle, en plus de représentants d'associations à caractère culturel. **I.M./Aps**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE BATNA1
VICE RECTORAT DU DEVELOPPEMENT DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION NIF: 098905015000245

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/VRDPO/UB1/2023

L'Université Batna1 lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/VRDPO/UB1/2023 relative à **Equiper les laboratoires du département de médecine et du département de pharmacie en paillasse de travaux pratiques à l'Université Batna1**, pour les lots suivant :

LOT N° 01: PAILLASSE CENTRALE
LOT N° 02: PAILLASSE MURALE
LOT N° 03: SORBONNE SUR PAILLASSE
LOT N° 04: PAILLASSE SOUS SORBONNE
LOT N° 05: ARMOIRE DE RANGEMENT ET MEUBLE SOUS PAILLASSE

Toutes personnes physiques ou morales: fabricant, importateur, grossiste ou détaillant et disposant des capacités financières, techniques, juridiques et réglementaires, conformes à la législation Algérienne par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de suivi des marchés situé au : 2^{ème} étage du rectorat pour une somme de deux mille dinars (2.000) DA, non remboursables, payables en espèces auprès de la sous-direction des finances (REGISSEUR) placée auprès du rectorat Université Batna1 05 000.

- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
Les offres doivent être adressées sous triple pli fermés et confectionnés ainsi :

UNE PREMIERE ENVELOPPE «E1» contiendra le dossier de candidature et les pièces indiquées dans le cahier des charges à savoir :

- 1- La déclaration de candidature remplie, datée, signée et cachetée (selon modèle ci-joint).
- 2- La déclaration de probité remplie, datée, signée et cachetée (selon modèle ci-joint).
- 3- La déclaration de sous-traitant (s'il y a), remplie, datée, signée et cachetée (selon modèle ci-joint).
- 4- Les engagements des délais de livraison, des durées de garanties et de services après ventes, remplies, datées, signées et cachetées (selon modèle ci-joint).
- 5- Une copie du registre de commerce électronique.
- 6- Une copie du statut pour les sociétés commerciales.
- 7- Une copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux en cours de validité, pour les personnes morales.
- 8- Une copie de l'extrait de rôle assuré ou échéancier avec la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs.
- 9- Une copie de l'attestation de mise à jour CASNOS en cours de validité.
- 10- Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS en cours de validité et l'affiliation des personnels à la CNAS en cours de validité.
- 11- Une copie du numéro d'identification fiscale (NIF).
- 12- Une copie du numéro d'identification statistique (NIS).
- 13- Une copie des références bancaires (RIB).
- 14- Une copie de délégation de signature.
- 15- Pour le produit national : une copie du certificat d'origine délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie concernée.
- 16- Une copie des références professionnelles (attestations de bonne exécution des cinq dernières années dans le domaine des paillasses).
- 17- Une copie des bilans des trois dernières années, qui doivent être visés par les services des impôts et l'expert comptable.
- 18- Une copie de quittance de paiement du cahier des charges.

cette enveloppe E1 doit être fermée, cachetée et porter la référence et l'intitulé de l'opération, le nom et l'adresse du soumissionnaire ainsi que la mention «Dossier de candidatures».

UNE DEUXIEME ENVELOPPE «E2» contiendra l'offre technique et les pièces indiquées dans le cahier des charges à savoir :

- 1- Les déclarations à souscrire remplies, datées, signées et cachetées (selon modèle ci-joint).
- 2- Le présent cahier des charges rempli, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 3- Le mémoire Technique rempli, daté, signé et cacheté (selon modèle ci-joint).

cette enveloppe E2 doit être fermée, cachetée et porter la référence et l'intitulé de l'opération, le nom et l'adresse du soumissionnaire ainsi que la mention «Offre techniques».

UNE TROISIEME ENVELOPPE «E3» contiendra l'offre financière et les pièces indiquées dans le cahier des charges à savoir :

- 1- Les lettres de soumission remplies, datées, signées et cachetées (selon modèle ci-joint).
- 2- Les bordereaux des prix unitaires dûment remplis, datés, signés et cachetés (selon modèle ci-joint).
- 3- Les détails quantitatifs et estimatifs de l'offre dûment remplis, datés, signés et cachetés (selon modèle ci-joint).

cette enveloppe E3 doit être fermée, cachetée et porter la référence et l'intitulé de l'opération, le nom et l'adresse du soumissionnaire ainsi que la mention «Offre financières».

Une Quatrième Enveloppe «E» contiendra les trois enveloppes «E1», «E2» et «E3» et devra être anonyme, fermée et portera la mention:

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/ VRDPO/UB1/2023
Equiper les laboratoires du département de médecine et du département de pharmacie en paillasse de travaux pratiques à l'Université Batna1
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Déposé à :
MONSIEUR LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ BATNA 1
RECTORAT, SECRETARIAT GENERAL, 3^{ème} ETAGE
ROUTE DE BISKRA BATNA 05 000

Une durée de quinze (15) jours est accordée aux soumissionnaires pour répondre au cahier des charges et ce, à compter de la date de la première parution de l'avis dans l'un des quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jour à compter de la 1^{ère} parution **avant 11h 00**.

L'ouverture des offres se déroulera en **une seule phase** en séance publique auxquelles seront conviés à assister les soumissionnaires concernés, le 15^{ème} jour à compter de la 1^{ère} parution **à 11h 30**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

* Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une durée de (15+90) jours calendaires à partir de la date de dépôt des offres.

L'EXPRESSDZ

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**
E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur : **www.lexpressquotidien.dz**
Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES FORETS ET DE LA CEINTURE VERTE

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N°06/ CFA/2023
NIF : 410002000016085

La Direction des forêts et de la Ceinture Verte lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour les Travaux de plantations et réflexion de réseau d'irrigation au niveau du Parc citadin d'Oued Smar.

Les entreprises admises à participer sont celles dont les capacités répondent aux critères suivants :

- 1- Capacité professionnelle : Entreprise ayant qualification III (trois) ou plus, activité principale ou secondaire Travaux Publics ou Hydraulique.
- 2- Capacité financière : ayant un minimum de chiffre d'affaires de la moyenne des trois dernières années (2019, 2020 et 2021) égale ou supérieure à 30.000.000,00 DA/TTC.
- 3- Capacité technique : ayant réalisé au moins un projet de réalisation des Travaux de plantation, justifiée par des attestations de bonne exécution des maîtres d'ouvrage publics.
 - ♦ Moyens matériels : Ayant à sa disposition un (01) Camion-citerne ≥ 14 T, accompagné des pièces justifiant la propriété : carte grise plus assurance (en cours validité).
 - ♦ Moyens humains : ayant un ingénieur ou Master en agronomie ou foresterie, justifié par des diplômes et les attestations d'affiliations ou déclaration nominative CNAS ou CACOBATH (actualisé).

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Forêts et de la ceinture verte - Ferme pilote l'Algéroise - Mohammadia (Face à l'entrée du cimetière El Alia) - Alger - Bureau de gestion et Programmes, contre le paiement de 8.000,00 DA non remboursables auprès du Trésorier de la wilaya d'Alger représentant les frais de tirage.

Les offres doivent être en deux exemplaires de chaque pli (dossier de candidature, pli technique et pli financier) séparés et fermés qui doivent porter la mention « Original » et l'autre « copie » qui seront insérés à l'intérieur de la même enveloppe conformément aux dispositions réglementaires contenues dans le cahier des charges et déposés auprès de : Direction des Forêts et de la ceinture verte, site Ferme pilote l'Algéroise, Mohammadia (Alger) en face le cimetière El Alia -Bureau de gestion et Programmes-.

L'enveloppe extérieure doit être cachetée et anonyme comportant la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres » « Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 06/2023 » Travaux de plantations et réflexion du réseau d'irrigation au niveau du Parc citadin d'Oued Smar.

La durée de préparation des offres est de Dix (10) jours à compter de la première publication dans le BOMOP ou la presse.

Le jour limite et l'heure de dépôt des offres est le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h 00mn.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de validité des offres est de trois (03) mois augmenté de la durée de préparation des offres. Les entreprises sont invitées à assister à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h : 00mn.

IDÉE REÇUE

CHEZ LES MAMMIFÈRES, LES FEMELLES NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT PLUS PETITES QUE LES MÂLES

Une nouvelle étude menée sur plus de 400 espèces de mammifères vient bousculer l'idée largement répandue que les mâles sont plus gros.

L'idée que, chez les mammifères, les mâles sont plus gros que les femelles d'une même espèce est largement répandue. Ce n'est pourtant pas forcément la norme. "Une analyse de la masse corporelle de plus de 400 espèces de mammifères a révélé que chez seulement 44 % d'entre elles environ les mâles étaient plus gros", rapporte le New Scientist.

L'hebdomadaire britannique se fait l'écho d'une étude mise en ligne sur le site de prépublication BioRxiv. Elle n'est donc pas encore passée par un comité de lecture composé de pairs.

Ce ne sont pas les premiers travaux à bousculer cette idée. En 1977, la chercheuse Katherine Ralls avait publié une étude - régulièrement et largement citée depuis - mettant en question la façon dont le dimorphisme sexuel (les caractéristiques morphologiques plus ou moins marquées entre les individus de sexes différents) était pris en compte. Reste qu'a longtemps perduré l'idée selon laquelle les mammifères mâles avaient besoin d'un corps plus gros pour rivaliser les uns avec les autres afin de se reproduire avec les femelles. Pour ces nouveaux travaux, la chercheuse de l'université de New York Kaia Tombak et ses collègues ont analysé des données de centaines d'espèces de mammifères, y compris de chauve-souris, donc pas uniquement de primates. Ils ont également pris en compte les variations de masse corporelle en fonction des saisons, par exemple.

PAS DE DIFFÉRENCE DE TAILLE POUR 48 % DES ESPÈCES ÉTUDIÉES

En outre, en regardant la taille des corps plutôt que le poids des animaux, ils ont constaté que pour 48 % des mammifères étudiés il n'y avait pas de différence entre les mâles et les femelles. Les mâles sont plus grands chez 30 % des espèces étudiées, et ce sont les femelles qui sont plus grandes pour 22 % d'entre elles.

Interrogé par le New Scientist, Jason Kamilar, chercheur à l'université du Massachusetts qui n'a pas participé à l'étude, partage l'idée avancée par les auteurs que le fait de considérer le "dimorphisme sexuel comme une variable binaire n'est pas pertinent". Mais il se demande si les résultats diffèrent si on étudie uniquement les mammifères qui ne sont ni des rongeurs ni des chauves-souris (ceux-là représentent un fort pourcentage d'espèces de mammifères). "Chez ces animaux il n'y a généralement pas de concurrence entre les mâles pour l'accouplement, précise-t-il. La compétition se fait par d'autres moyens, comme la sélection des spermatozoïdes."

D'autres études pourraient permettre d'affiner la compréhension des différences morphologiques entre femelles et mâles et le lien entre ces différences et les comportements impliquant la reproduction.

Courrier International

NSO GROUP, MAISON MÈRE DE PEGASUS, CHANGE DE NOM, MAIS GARDE SA VÉRITABLE VOCATION

Paragon, la menace cybernétique à nos portes

Considérée comme la rampe de lancement du Mossad dans le monde, la société NSO Group, entreprise israélienne de sécurité informatique, est éclaboussée par le scandale Pegasus.

En effet, en juillet 2021, un consortium international de journalistes révèle que l'entreprise a développé Pegasus, un logiciel espion sophistiqué utilisé par des dizaines de pays.

L'entreprise est « conseillée » (ou mise en demeure par ses patrons) de fermer boutique sous le faux motif de grave difficulté financière. Nous sommes en août 2022. Elle se sépare de Shalev Hulio, figure trop connue, et le numéro 2, Yaron Shohat, directeur des opérations, en devient le seul chef. Curieusement, et malgré ses multiples scandales dans plusieurs pays, la société reconstruit une autre architecture d'entreprise et concentre ses ventes auprès des seuls membres de l'Otan. Cette proximité avec les « maîtres du monde » permet aujourd'hui, en toute impunité, de mettre sous la loupe les pays jugés « suspects » ou « hostiles », tant vis-à-vis de l'Occident que pour Israël. Aujourd'hui, c'est Paragon (l'équivalent de la NSA américaine), successeur de NSO dans les cyberinfiltrations, qui fait le plein d'investissements dans le monde. C'est la nouvelle rampe de lancement du Mossad dans le monde arabe, l'Algérie y compris. Propriété de l'ex-premier ministre israélien Ehud Barak et d'anciens cadres de l'Unité 8-200, et faisant travailler des encadrements du cyber-enseignement et du hacking, elle fait aussi partie de la politique étrangère israélienne. Paragon est financièrement sous la coupe de Ehud Schneorson, l'ex-commandant de l'Unité 8200 (l'unité de renseignement électronique de l'Armée de défense d'Israël, responsable du renseignement d'origine électromagnétique et du décryptage de



codes, souvent désignée en interne sous le nom de Central Collection Unit of the Intelligence Corps). Paragon agit surtout dans la « threat intelligence » afin de rendre leurs opérations plus discrètes. Plus question de faire les mêmes erreurs que NSO. Pour les patrons de Paragon, l'espace cybernétique est celui qui façonnera l'avenir de l'humanité, puisque, disent-ils, tout, pratiquement tout, sans exception, passe par l'espace numérique, des appels entre chefs d'Etat sur des questions décisives aux achats en ligne d'une pizza au thon. De ce fait, 40% de tous les investissements privés dans le monde dans le domaine du cyber sont investis en Israël, et un tiers des « licornes », start-up privées valorisées à plus d'un milliard de dollars, sont israéliennes, dit un article récent publié sur IsraelValley. Aujourd'hui, le cyber repré-

sente 15 % des exportations israéliennes de haute technologie, ce qui en fait, en même temps, un secteur économique florissant, mais aussi un outil politique et militaire de premier ordre. Et ce sont des entités de ce type, inquiétantes et dangereuses, que le Maroc loue en sous-traitance à nos portes, parfois accompagnées par des personnels israéliens réduits, parfois utilisant la technologie apprise, auxquelles s'ajoutent d'autres entreprises comme Elbit Systems, spécialisée dans les systèmes de défense, ou Israel Aerospace Industries, entreprise de l'aéronautique israélienne, fournisseur de drones espions spécialisés, entre autres, dans le balayage et la collecte d'informations en temps réel. Là, nous sommes dans la guerre de basse intensité. Silencieuse. Dangereuse. Insidieuse.

In L'Express.dz. Algérie

AU ROYAUME-UNI, M^{ME} "PARTYGATE" REJOINT L'OPPOSITION

Sue Gray, directrice de cabinet de Keir Starmer, leader du Parti travailliste

Sue Gray, la haute fonctionnaire chargée d'enquêter sur les fêtes organisées à Downing Street pendant la pandémie, va devenir directrice de cabinet de Keir Starmer, leader du Parti travailliste.

Une nomination regrettable qui écorne l'image du service public, selon la presse britannique. "De prime abord, c'est un super coup", constate New Statesman.

Réussir à convaincre l'une des hauts fonctionnaires les plus connues du Royaume-Uni de rejoindre ses équipes en tant que directrice de cabinet. "Je suis heureux que des gens d'une telle qualité, aussi respectés, soient prêts à rejoindre le Parti travailliste", s'est ainsi félicité Keir

Starmer, chef de l'opposition, vendredi 3 mars.

Seulement voilà. Sa célébrité, Sue Gray la doit à son enquête administrative sur le "Partygate", ces fêtes clandestines organisées à Downing Street pendant les confinements successifs, en 2020 et 2021. Dans son rapport final, rendu en mai 2022, l'ancienne patronne de pub avait conclu à la présence du Premier ministre de l'époque, Boris Johnson, lors de neuf soirées et pointé "des défaillances de leadership" à Downing Street. Fragilisé, le conservateur avait fini par démissionner quelques semaines plus tard à l'issue d'une série d'autres scandales.

"UN COUP MONTÉ DE LA GAUCHE"

"En réalité, cette nomination constitue un coup porté à l'impartialité du service public, regrette l'hebdomadaire de gauche. Dans l'esprit des Britanniques, il doit paraître de mauvais goût que la personne dont l'enquête a épinglé Boris Johnson rejoigne le Parti travailliste."

Les partisans de l'ancien chef du gouvernement se sont d'ailleurs empressés de remettre en question le travail de la haute fonctionnaire. "Est-ce la preuve que l'enquête sur le 'Partygate' était une manœuvre des travaillistes ?" interrogeait la une du tabloïd conservateur Daily Mail, vendredi 3 mars. Fidèle lieute-

nant de Boris Johnson, le député pro-Brexit Jacob Rees-Mogg a quant à lui dénoncé "un coup monté de la gauche". "Nul besoin d'expliquer à quel point ces attaques travestissent la réalité, soupire The Spectator. C'est Boris Johnson lui-même qui avait chargé Sue Gray d'enquêter sur le 'Partygate'. Et les conclusions - le vomis, les valises pleines de bouteilles d'alcool - n'ont pas été contestées. Johnson avait d'ailleurs accepté le rapport et présenté des excuses." Pour autant, assure l'hebdomadaire conservateur, "cette nomination est une erreur". Et donne du poids "à l'idée selon laquelle l'élite ne forme qu'une seule et même sphère poreuse".

Par Courrier International

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

Une inflation modérée prévue au cours des 12 prochains mois

Les prévisions d'inflation pour les 12 prochains mois sont revues à 4,9 % au lieu des 5 % La Banque centrale européenne (BCE) a revu ses prévisions d'inflation à la baisse pour les 12 prochains mois.

Selon les résultats d'une enquête menée par la BCE, rendus publics ce mardi, le taux d'inflation médian mobile sur 12 mois, à 9,5 % au mois de janvier, devrait baisser à 4,9 % au cours des 12 prochains mois.

LES PRÉVISIONS POUR LES 12 PROCHAINS MOIS ONT REÇU À 5 %, CE MARDI.

"Les attentes médianes d'inflation dans les trois ans à venir ont considérablement diminué à 2,5 %, contre les 3,0 % du mois dernier", a fait savoir la BCE.

L'enquête a également montré que les consommateurs prévoient une augmentation de leur revenu nominal de 1,3 % au cours des 12 prochains mois

Par Agence Anadolu

UNE LOURDE PEINE REQUISE À L'ENCONTRE DE L'ANCIEN MINISTRE AREZKI BARAKI

Le Procureur de la République près le Pôle Pénal Economique et Financier près le Tribunal de Sidi M'hamed, d'Alger a requis une peine de 12 ans de prison à l'encontre de l'ancien ministre des Ressources en eau, Arezki Baraki. Des peines allant de quatre à six ans de prison ont également été requises contre

les membres de sa famille, et d'autres peines allant de trois à sept ans de prison pour le reste des prévenus poursuivis dans la même affaire. Les prévenus ont été inculpés, entre autres, pour avoir accordé des privilèges injustifiés à autrui lors de la conclusion de contrats et de transactions en violation des

dispositions législatives et réglementaires, de corruption dans des marchés publics, d'abus d'influence, d'abus de position, et de conflits d'intérêts. Ils ont également été inculpés de blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel organisé, d'enrichissement illicite.

Alger 23°
Constantine 21°
Oran 22°
Ouargla 29°

16

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
06:00	12:45	16:30	19:31	21:03

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 4 MAI 2023 // N°550 // PRIX 20 DA

L'ÉVÈNEMENT SE TIENDRA DU 07 AU 11 MAI AU PALAIS DES EXPOSITIONS, À ALGER

Batimatec, une vitrine pour la promotion du bâtiment

Batimatec est devenu, au fil des éditions, le plus important rassemblement professionnel du secteur du BTP à l'échelle continentale. Toutes les branches du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics y sont représentées. Le salon a atteint un niveau de maturité après un quart de siècle d'existence...

Le Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (BATIMATEC) dont c'est la 25ème édition cette année se tiendra du 07 au 11 mai au Palais des expositions aux Pins maritimes (Alger). Co-organisé par la société algérienne des Foires et Exportations (SAFEX) et la société Batimatec-expo, Batimatec 2023, événement phare du secteur du bâtiment et des travaux publics, réunira cette année 900 exposants, peut-on lire dans un communiqué parvenu à notre rédaction. Batimatec est devenu au fil des éditions, le plus important rassemblement professionnel du



secteur des BTP à l'échelle continentale. Toutes les branches du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics y sont représentées. Le salon a atteint un niveau de maturité après un quart de siècle d'existence, permettant d'enregistrer en 2022 la participation de 750 exposants dont 250 sociétés étrangères originaires de 15 pays sur une superficie avoisinant les 22.000m². Le salon, représentant pratiquement tous les segments de la construction, est devenu un rendez vous incontournable. Les professionnels du bâtiment, aussi bien nationaux qu'étrangers, pourront profiter d'une belle opportunité pour mettre en avant leur savoir faire, leurs

nouveaux produits et procédés, et nouer de nouvelles relations d'affaires. L'édition 2023 sera marquée par la volonté des organisateurs de rehausser le niveau de performance du salon, avec notamment l'amélioration des conditions de participation des exposants et l'organisation de plusieurs activités de vulgarisation et de débats autour du secteur clé du bâtiment. Le programme d'animations qui se déroulera à la Salle des conférences Ali Maachi et à la salle de la Direction générale SAFEX s'articulera autour de diverses thématiques exposées lors de conférences assurées par des experts de haut niveau. Encadré par un panel constitué d'experts du ministère de l'Habitat de l'Ur-

banisme et de la Ville, le programme des conférences abordera notamment, un ensemble de thèmes : « l'efficacité énergétique dans le bâtiment », « l'entreprise face au défi de l'exportation ».... Au programme également, la 12ème édition du concours des jeunes architectes «La charrette d'Or». Il s'agit d'une manifestation qui représente une bonne opportunité pour les étudiants et jeunes architectes de faire valoir leur savoir-faire et démontrer leurs compétences et leur esprit d'innovation dans un domaine en perpétuelle évolution. Le Concours National des jeunes Architectes la Charrette d'Or, abordera cette année une thématique intitulée: «The Gainfulbox, exploration des avantages économiques de l'architecture hors sites préfabriqué en série». Le Concours permettra de mettre en relief les trois projets finalistes. Il sera couronné par la remise des trophées et médailles aux lauréats lors d'une cérémonie rehaussée par la présence des organisateurs, des représentants du secteur et des sponsors de l'événement. A noter que l'exposition est ouverte aux visiteurs de 11h00 à 18h00 (Accès libre au public).

Yucef Salami

APN

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES REÇOIT L'AMBASSADRICE DU SOUDAN EN ALGÉRIE

Le président de la commission des affaires économiques, du développement, de industrie, du commerce et de la planification à l'Assemblée populaire nationale (APN), Kamel Belakhder a reçu, hier, l'ambassadrice de la République du Soudan en Algérie, Mme Nadia Mohamed Khair Osman, indique un communiqué de l'APN. L'ambassadrice soudanaise "a salué le soutien apporté de tout temps par l'Algérie à son pays, mettant en exergue sa position pondérée vis-à-vis de la crise que connaît le Soudan", a ajouté la même source. A son tour, Belakhder a rappelé la position de l'Algérie appelant toutes les parties soudanaises à "stopper les hostilités et à privilégier le dialogue pour surmonter les différends, quelque soit leur degré de complexité".

SÉNAT

QUATRE MINISTRES PASSENT L'ORAL

Quatre ministres du gouvernement sont attendus aujourd'hui devant le Sénat à l'occasion d'une séance plénière qui sera consacrée aux questions orales. Selon un communiqué de la haute chambre du Parlement, les questions orales seront adressées aux ministres de l'Intérieur, de l'Enseignement supérieur, des Travaux publics et celui des Trans-

Y.B.

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 12 quintaux de kif

Des tentatives d'introduction de plus de 12 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 42 narcotrafiquants ont été arrêtés et plus de 116000 comprimés psychotropes ont été saisis dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 26 avril au 2 mai 2023, indique un bilan opérationnel rendu public hier par le ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 26 avril au 2 mai 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP « ont arrêté cinq (05) éléments

de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations, tandis que deux (02) bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à Blida ». Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 42 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 12 quintaux et 56 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 116503 comprimés psychotropes », ajoute le communiqué du MDN. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP « ont arrêté 160 individus et saisi 30 véhicules, 139 groupes électrogènes, 68 marteaux-piqueurs et 6 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite »,

relève la même source, ajoutant que « 22 autres individus ont été arrêtés et un (01) pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, 9 fusils de chasse, de grandes quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 156 tonnes, ainsi que 3918 unités de différentes boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national ». De même, les Garde-frontières « ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de quantités de carburant s'élevant à 172271 litres à Bordj Badji Mokhtar, Tébessa et Souk Ahras », ajoute la même source, relevant d'autre part que les « Garde-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 100 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 161 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national ».

RN

